



***Améliorations technique du Système  
Participatif de Garantie (SPG),  
à destination des Commissions Mixtes d’Agrément et de  
Contrôle (COMAC) de la Fédération Nature & Progrès.***

**Alexandre Calvière**  
Etudiant alternant en licence professionnelle  
Promotion GENA 2016 – 2017, site de Florac  
Apprenti du 05/09/2016 au 15/09/2017

**Lise Guillermin,**  
Maitre d’apprentissage  
Animatrice technique et SPG



# Remerciements

Je tiens tout particulièrement à remercier mon maître d'apprentissage, Lise Guillermin, ainsi que tous les salariés, les administrateurs et les adhérents de Nature & Progrès, pour m'avoir aussi bien accompagné et encadré jusqu'à présent. Mon stage a ainsi été riche en découvertes, expériences professionnelles et humaines, et en acquisition de compétences dans ces vastes domaines que sont l'agriculture et l'écologie.

Je remercie également ma tutrice, Aurélie Javelle, pour son aide précieuse, ainsi que pour sa visite sur le lieu de stage, et tout le personnel de Sup Agro Florac pour leur dynamisme et leur volonté de nous faire réussir.

Enfin, je remercie toutes personnes ayant contribué à la conception de ce rapport.

# Table des matières

Introduction .....	1
I – Contexte et présentation de Nature & Progrès : pourquoi une amélioration technique du SPG ?.....	2
A – Avant-propos : apparition de Nature & Progrès.....	2
1 – Vers un modèle productiviste .....	2
2 - Critique de l’agriculture conventionnelle.....	2
3 - Vers un modèle agroécologique .....	2
B - Présentation générale de Nature & Progrès .....	2
1 – Historique .....	2
2 – Situation actuelle .....	4
C – Vers la mission de l’apprentissage .....	6
1 – Enjeux liés aux SPG .....	6
2 – Les outils actuels.....	8
3 – Autres travaux autour du SPG.....	10
II – Démarche : comment améliorer techniquement le SPG ? .....	10
A – Ensemble des missions réalisées .....	10
B – Immersion au sein de Nature & Progrès.....	13
1 – Réunion COMAC dans le Tarn et la Lozère.....	13
2 – Lancement d’une discussion au sein des COMAC.....	13
3 – Journée formation SPG dans le groupe Drôme .....	14
C – Déroulé des missions liées au SPG .....	14
1 – Le KIT COMAC .....	14
2 – Création et animation de réunions INTER COMAC.....	15
3 – Semaine formation pour le groupe Touraine .....	17
III - Quel bilan de l’apprentissage ? .....	18
A – Et si c’était à refaire ?.....	18
B – Fiche bilan des compétences .....	18
C – Lien avec la licence professionnelle GENA.....	21
1- UE06 « logique d’acteurs et dialogue territorial » .....	21
2 - UE01, UE02, UE03, et UE04 : pratiques liées à l’agriculture .....	22
Conclusion : et maintenant ? .....	22
Bibliographie.....	25
A – Sites internet utilisés .....	27
B – Ouvrages papier utilisés .....	27
C – Films visualisés .....	28

## Introduction

Dans le cadre de ma formation universitaire au sein de l'université Montpellier Sup Agro, site de Florac (48), en licence professionnelle GENA\*<sup>1</sup>, j'ai eu l'opportunité de réaliser cette formation d'un an en apprentissage. J'ai donc activement recherché une structure capable de m'accueillir, dans le domaine de l'environnement et idéalement proche de l'agroécologie et des modèles d'agriculture paysanne\*, qui forment un corpus de domaines qui me passionnent depuis toujours. J'ai donc naturellement postulé à l'association Nature & Progrès, qui sera présentée en détails dans ce rapport. Après un entretien physique au siège de la fédération, à Alès (30) au pied des Cévennes, la fédération a décidé de retenir ma candidature pour un apprentissage de 1 an, de septembre 2016 à septembre 2017.

Nature & Progrès est une marque privée (associative) obtenue par des producteurs et des transformateurs. Elle dispose de ses propres cahiers des charges, d'une charte (disponible en annexe dernière partie à partir de la page 33) et d'un moyen de contrôle atypique : le Système Participatif de Garantie (SPG)\*. L'association Nature & Progrès est en fait une fédération d'association locale (ex : groupe Nature & Progrès Lozère, groupe Nature & Progrès Tarn...) et l'immense majorité des membres sont des bénévoles, qui malgré leurs implication souvent considérable ont une activité professionnelle ou autres en dehors de Nature & Progrès.

Dans un premier temps, l'inconvénient peut résider dans le fait que l'échange d'informations entre tous les groupes est difficile de par le coté associatif et non professionnel de Nature & Progrès, et surtout le manque de temps puisque beaucoup d'adhérents ont une activité en dehors de l'association. De même, de par sa taille, Nature & Progrès est une petite association (800 adhérents professionnels et autant de consommateurs, c'est-à-dire non professionnels). Enfin, l'augmentation croissante du nombre d'adhérents (700 professionnels en 2015, et 900 en 2017) cumulée à tout le reste fait que le besoin se faisait sentir de poursuivre et accélérer la dynamique d'amélioration du SPG.

De même, Nature & Progrès n'étant pas reconnu comme un organisme certificateur (comme nous le verrons dans ce rapport), Nature & Progrès a tout intérêt à gagner en crédibilité si elle veut voir son nombre d'adhérents augmenter. Faire de sa particularité, le SPG, une force, est en outre une des possibilités que la marque a envisagées. En effet, Nature & Progrès défend une vision du monde qualifiée d'écologique et solidaire, ce qui correspond tout à fait au SPG.

C'est donc dans ce contexte que les administrateurs de l'association, au nombre de 8 et élus par les adhérents et les salariés ont décidé pour l'année universitaire 2016-2017 d'embaucher des étudiants afin de travailler sur ces problématiques. Ainsi 2 stagiaires et un apprenti ont été embauchés sur la thématique du SPG. Nous détaillerons ces stages en I – C, 3.

Ma mission originelle fut la suivante : « Participation à la mise en œuvre et à l'évolution du Système Participatif de Garantie de Nature & Progrès ». Cela a donc été le sujet de base, qui s'est affiné par la suite. Partant du fait de l'alternance des périodes entreprise-université, il a fallu adapter le planning, et donc dans un certain sens la mission à cette particularité. Un état des lieux a donc été fait en décembre, suivi de la réalisation du kit COMAC en février, venant ensuite la réalisation d'enquêtes et la préparation des INTER COMAC en mars, la réalisation des INTER COMAC en avril/mai et enfin la formation du groupe Touraine et la réalisation d'enquêtes de juin à septembre. Tous ces travaux m'ont permis d'acquérir de nombreuses compétences, et de mettre en pratique les savoirs et savoir-faire appris lors des cours.

---

<sup>1</sup> \* = se référer au glossaire. En effet beaucoup de termes étant inconnues, un glossaire a été créé pour les termes utilisés en introduction.

**Concernant ce présent rapport, il s'articule en trois parties :**

- **La première partie : « Pourquoi une amélioration technique du SPG ? », permettant d'étudier en détails plusieurs points effleurés dans cette introduction**
- **Une deuxième partie : « Comment améliorer le SPG ? », qui va détailler toutes les missions réalisées**
- **Enfin une dernière partie axée sur le bilan de l'alternance : « Quel bilan de l'apprentissage ? », avec notamment une sous partie traitant des compétences.**

# **I – Contexte et présentation de Nature & Progrès : pourquoi une amélioration technique du SPG ?**

## **A – Avant-propos : apparition de Nature & Progrès**

### **1 – Vers un modèle productiviste**

Depuis la révolution verte d'après-guerre, l'agriculture n'a cessé de se modifier, bouleversant le modèle traditionnel, basé sur l'autonomie alimentaire des fermes, et une parfaite symbiose avec le milieu naturel qui les entourait. L'explosion démographique conjuguée à l'exode rural expliquent le passage de ce modèle à un modèle productiviste, basé lui sur l'exploitation de capital agricole, subventionné par les institutions, avec un minimum de main d'œuvre humaine, pour un maximum de rendements qui permettent de nourrir la population.

### **2 - Critique de l'agriculture conventionnelle**

Très largement encouragé jusque dans les années 1990, ce modèle est aujourd'hui critiqué, notamment de par la stagnation actuelle des rendements (alors que la population ne cesse de croître), de par son impact négatif sur l'environnement (chute drastique de la biodiversité, dérèglement climatique), et de par son incidence sociale discutable (revenu des agriculteurs très bas, célibat, manque de reconnaissance, maladies...etc.).

### **3 - Vers un modèle agroécologique**

C'est dans ce contexte que depuis plusieurs décennies des associations et groupes de personnes se battent quotidiennement afin de changer en profondeur le modèle agricole, et le rendre plus respectueux de l'environnement et des humains. Nature & Progrès, une fédération d'associations traitant de la bio associative et solidaire, en est un excellent exemple, comme nous allons le voir dans ce rapport.

## **B - Présentation générale de Nature & Progrès**

### **1 – Historique**

#### *1,1 Origine : chronologie des évènements marquants de la fédération*

Nature & Progrès est une association « loi 1901 » créée en 1964 par André Louis, ingénieur agronome, Mattéo Tavera, architecte, André Birre, ingénieur aux Ponts et Chaussées et Claude Aubert, ingénieur agronome et écrivain. Les bases de l'association reposent sur une charte commune entre professionnels et consommateurs, à laquelle tous souscrivent. Les objectifs sont écologiques, économiques et sociaux. Ils s'accordent avec une société respectant l'Homme et le Vivant, et se veulent un guide d'amélioration des pratiques écologiques, sociales et économiques : en résumé un véritable projet de société, porté par la charte Nature & Progrès.

Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature & Progrès.

Dans un premier temps, c'est une revue, **la revue Nature & Progrès**, qui va animer la vie de l'association, en informant plusieurs fois par an l'actualité de l'agriculture biologique et de l'écologie, et des alternatives au système agro industriel.

Rapidement, en 1972, **le premier cahier des charges de l'agriculture biologique est édité**, les premiers adhérents producteurs officialisent leur démarche. La même année, **Nature & Progrès crée, avec d'autres organismes, l'IFOAM<sup>2</sup>**, et en assure le secrétariat pendant quatre ans.

En 1976, l'association crée et pilote le **salon Marjolaine** à Paris avant d'en arrêter la gestion, ce dernier va devenir un des plus grands salons national réunissant des produits biologiques, même encore aujourd'hui.

En 1978 les agronomes et les techniciens indépendants intéressés par les techniques agrobiologiques se regroupent dans l'Association et jettent quelques années plus tard les bases d'un contrôle totalement indépendant de la gestion de la marque. Cette organisation autour des **Commissions Mixtes d'Agrément et de Contrôle (COMAC)** est à l'origine des **Systèmes Participatifs de Garantie (SPG)**.

A cette époque, Nature & Progrès est présente sur tout le territoire, via des groupes locaux, ayant un statut d'association Nature & Progrès locale et indépendante. Certains groupes, bien implantés, ont en leur sein une commission chargé de gérer les enquêtes de conformité (la COMAC), grâce à ce que l'on appellera plus tard le Système Participatif de Garantie.

En effet, les contrôles de conformité ne sont pas opérés par le service de gestion de la marque ou un certificateur indépendant, mais par les groupes associatifs N&P locaux. Le but premier étant la réappropriation de l'alimentation par le consommateur, mais également l'échange technique, l'entraide... bref la solidarité entre les professionnels et enfin la relocalisation des décisions (politique de décentralisation). Ces derniers nomment un binôme (un consommateur de produit N&P, et un professionnel N&P) qui vont avoir pour rôle lors de l'enquête de faire un état des lieux de l'activité. A l'inverse, l'enquêté va lui aussi effectuer une enquête chez un autre professionnel, en binôme avec un consommateur. Le professionnel va avoir un regard technique sur la ferme, et le consommateur un regard nouveau qui va permettre de détecter des points de non-conformité qu'un professionnel n'aurait pas vu et inversement.

Tout ceci est schématisé en figure 1 ci-dessous. Ce système d'audit à de nombreux avantages : la mise en réseau et entraide avec la recherche collective d'améliorations et de solutions (démarche de progrès vs. Sanction), la réappropriation de la garantie par tous les acteurs de la filière bio, des coûts réduits pouvant être adaptés aux situations particulières et la prise en compte des spécificités régionales. Ses limites sont le besoin en bénévolat qui est très important, et le fait que l'efficacité collective qui dépende de l'investissement personnel des membres et de la qualité des rapports humains.



Figure 1 : Le logo SPG de l'IFOAM

En 1986, **Nature & Progrès obtient l'homologation** par les Pouvoirs Publics du premier cahier des charges privé dans le monde ainsi que son plan de contrôle.

---

<sup>2</sup> L'*International Federation of Organic Agriculture Movements* ou IFOAM, est une association internationale d'agriculture biologique, aussi appelée Fédération internationale des mouvements d'agriculture biologique. Son but est l'adoption au niveau mondial de systèmes économiquement, écologiquement et socialement solides fondés sur les principes de l'agriculture biologique. Source Wikipédia

Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature & Progrès.

En 1991 se déroule la reconnaissance officielle de la Bio par la CEE qui publie le 1er règlement européen de l'Agriculture Biologique CEE 2092/91 qui devient la seule référence autorisée.

En 1995 : Norme NF EN 45011 des organismes certificateurs. **Les COMAC ne sont plus reconnus.** Elles laissent place à Ecocert. Nature & Progrès choisit de conserver son autonomie et son fonctionnement participatif en contradiction avec la norme NF et perd sa reconnaissance officielle comme marque bio.

### *1,2 Décadence de la marque*

Après l'arrêt de la reconnaissance Européenne et la création du label AB, lui reconnu par l'Etat, l'association voit son nombre d'adhérents chuter de façon considérable (passant de plus de mille adhérents producteurs à quelques centaines). Le bureau salarié est réduit à son strict minimum, il n'y a alors plus de service de gestion de la mention.

Malgré cela, Nature & Progrès poursuit son effort et sa dynamique associative. **En 1998 elle édite le tout premier cahier des charges Français bio sur les cosmétiques.** En 2004 N&P<sup>3</sup> participe aux travaux d'IFOAM avec les mouvements agroécologiques d'Amérique Latine : **Nature & Progrès se reconnaît comme un « Système Participatif de Garantie »**, de par le fait que ce soit les COMAC qui gèrent le déroulement des enquêtes de conformité, ces dernières étant animées par tous les adhérents N&P locaux. L'union de toutes les COMAC, un représentant de chaque COMAC en principe, se nomme la COMAC fédérale.

## **2 – Situation actuelle**

### *2,1 – Renaissance de l'association*

Après le fort déclin des années 1990, Nature & Progrès voit son nombre d'adhérents (producteurs et consommateurs) ré augmenter, et ce grâce à plusieurs facteurs :

- la croissance exponentielle de la demande des consommateurs en une agriculture durable et des produits sains et de qualité
- le nombre croissant d'exploitants se convertissant en agriculture durable
- la méfiance des producteurs et des consommateurs envers le label biologique officiel que certains jugent en « déperdition », notamment depuis les constantes refontes de ses cahiers des charges (autorisation d'aliments OGM pour le bétail à hauteur de 0.9%...)
- la prise de conscience du grand public et de l'Etat de l'importance de l'environnement

Ainsi, peu à peu, la fédération se fortifie : le service de gestion de la mention est de nouveau opérationnel, des groupes fleurissent partout en France, Nature & Progrès gagne en influence.

### *2,2 - Présentation du siège social à Alès : la ressource salariée de N&P*

L'équipe salariée est basée au siège social de l'association, à Alès dans le département du Gard (30). Elle est constituée durant l'été 2017 de 7 salariés, une stagiaire et d'un apprenti. Elle est donc la seule entité à disposer de salariés (hormis quelques rares COMAC très bien implantées qui ont le budget nécessaire pour avoir un ou une secrétaire salarié(e)). C'est le bureau salarié d'Alès qui gère la marque Nature & Progrès (avec le service de gestion de la mention dont je fais partie), la rédaction de la revue, l'animation des CTI et des révisions des cahiers des charges, les adhésions, les abonnements à la revue, la coordination de tous les groupes ... etc.

---

<sup>3</sup> N&P : abréviation de Nature & Progrès



### 2,3 - La Fédération Nature & Progrès aujourd'hui

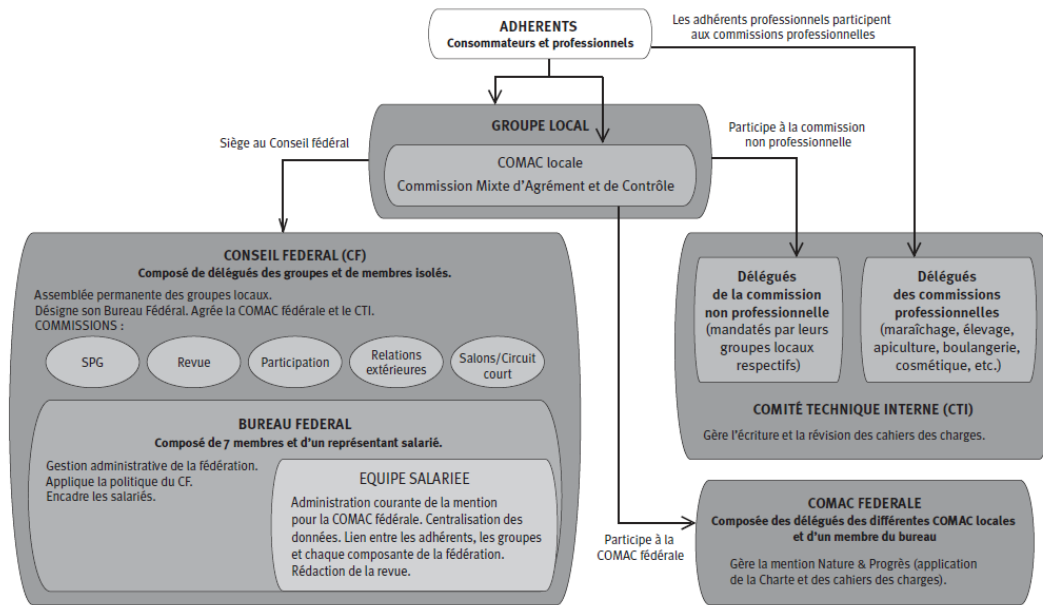


Figure 2 : fonctionnement de Nature & Progrès

La fédération est composée par plusieurs entités, la figure 2 ci-dessus schématise ce fonctionnement mais voici une explication des points principaux à connaître :

- Chaque adhérent fait partie d'un groupe local. Certains de ces groupes sont bien implantés, et ont la capacité d'animer une COMAC.
- Chaque groupe siège au conseil fédéral, lui-même élit le bureau fédéral composé de sept administrateurs (consommateurs ou producteurs), répartis partout sur tout le territoire Français qui dirigent l'association. La présidente actuelle de l'association est Eliane Anglaret.
- Les CTI, ou Comité Technique Interne, qui gèrent l'écriture et la révision des cahiers des charges : tous les adhérents peuvent y participer.
- L'équipe salariée.

De même, aujourd'hui, Nature & Progrès est une fédération d'associations, elles totalisent en son sein trente et un groupe locaux N&P en France (*cf. document 2 de l'annexe*), qui forment sa dynamique collective et permet la rencontre de tous les adhérents, qu'ils soient agriculteurs, transformateurs ou consommateurs. Plusieurs projets de créations de groupes en France sont en cours, en Corse et en Normandie par exemple. Avec presque 900 adhérents professionnels, et quasiment 900 adhérents consommateurs, Nature & Progrès est une des premières marques privées de France, avec d'autres comme Demeter France<sup>4</sup>. Tous les groupes ne disposent pas de COMAC, certains se contentent d'organiser des foires (groupe du Var). Enfin, il y a de grandes différences de fonctionnement (voulues par la fédération afin d'avoir un SPG N&P adapté à chaque région) entre les COMAC, dues à leur histoire respective, à leurs adhérents et leurs choix de fonctionnement.

Elle demeure une marque, signe de garantie pour le consommateur de trouver des produits sains et de qualité, tout en contribuant à préserver et à entretenir la vie et la biodiversité de notre planète. En choisissant la mention Nature & Progrès, les professionnels s'engagent à associer les consommateurs aux choix et à la définition des méthodes de production alimentaire selon les pratiques d'une agriculture respectant la santé de l'homme et celle de la Terre. La mention Nature & Progrès n'apporte pas une

<sup>4</sup> Demeter France est l'organisme de contrôle et de certification de l'agriculture biodynamique sur le territoire français : *source site de Demeter France*

certification bio officielle (depuis les réglementations européenne des années 1990) mais ses cahiers des charges et son Système Participatifs de Garantie sont reconnus par IFOAM.

La revue est toujours active, elle occupe un temps plein, avec cinq revues publiées chaque année, qui informent toujours sur l'actualité de l'agriculture biologique et de l'écologie, tout en promouvant des alternatives écologiques et solidaires. Le nombre d'abonnés est en perpétuelle augmentation. Enfin une librairie en ligne (et certaines bibliothèques associatives N&P en France) propose des ouvrages en lien avec l'agroécologie.

Le SPG quant à lui a évolué au fils du temps. Ce sont toujours les groupes locaux qui s'occupent de l'enquête (hormis les cas où il n'y a pas de groupes locaux, dans ce cas-là, la COMAC fédérale mandate un enquêteur fédéral, le SPG n'est pas mis en place), néanmoins le groupe local (la COMAC) n'est pas seul décideur de l'attribution de la mention. Une fois l'enquête réalisée, le binôme rapporte ce qu'il a observé lors de la visite, au cours de la commission locale qui se réunit (la COMAC), qui elle va donner un avis, favorable ou non. C'est enfin la COMAC fédérale (via le service de gestion de la mention) qui va donner l'avis définitif, et qui va envoyer l'attestation de conformité. La figure 3 ci-dessous résume le fonctionnement actuel.

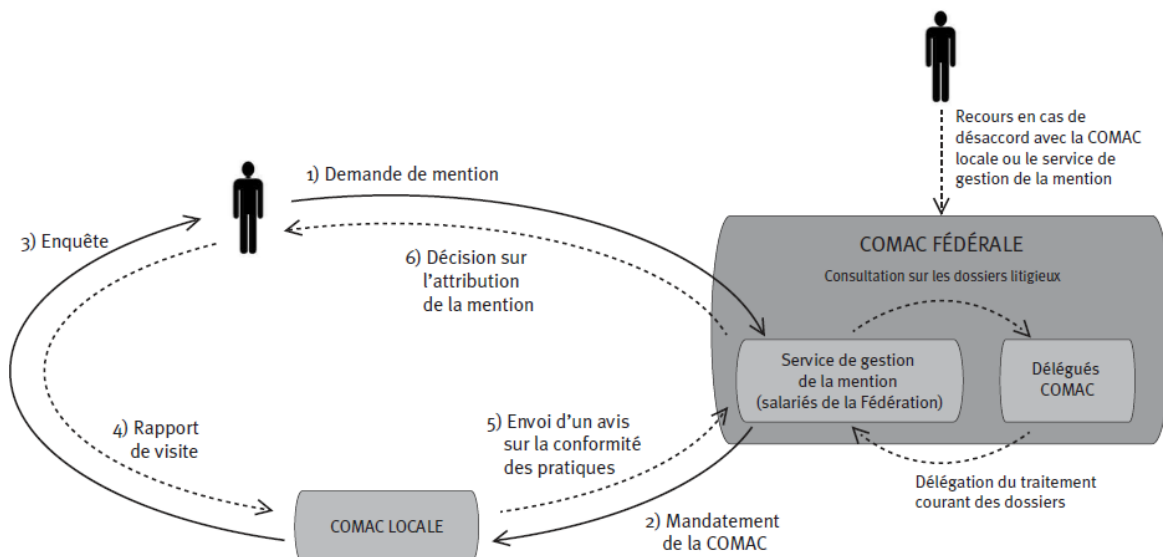


Figure 3 : Explication du fonctionnement des enquêtes, en lien avec les COMAC.

## C – Vers la mission de l'apprentissage

### 1 – Enjeux liés aux SPG

#### 1,1 - Un mode de certification reconnue dans certaines parties du monde, et par l'IFOAM

Le Système Participatif de Garantie, dans sa définition donnée par l'IFOAM, est un mode de certification à part entier reconnu par de nombreux pays, comme le Brésil par exemple. De même, le sénat Français a récemment déclaré que le SPG serait reconnu comme système de certification dans certaines régions d'outres mer, comme la Nouvelle-Calédonie (Biocaledonia).

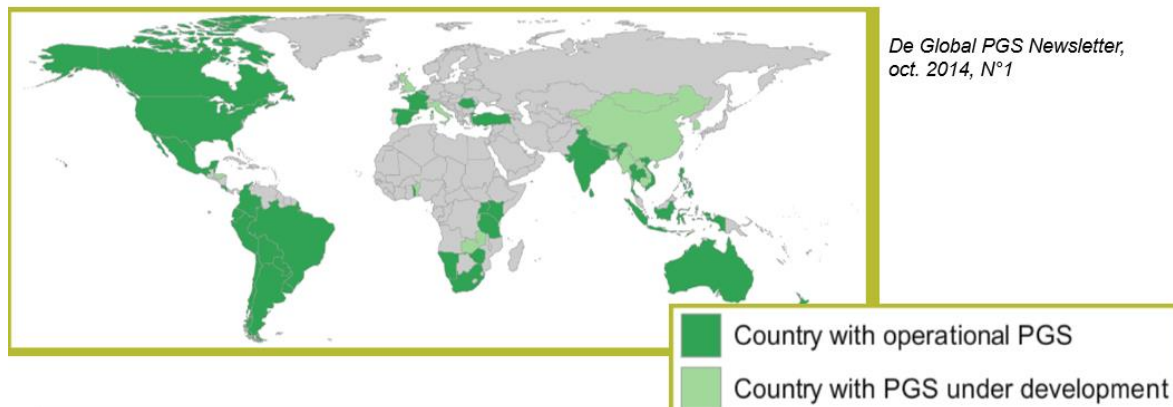


Figure 4 : diffusion des SPG dans le monde

Si la figure 4 ne permet pas de savoir dans quels pays le SPG est reconnu ou non, elle permet en revanche de se donner une bonne idée de la diffusion de ce moyen de certification. On constate que plusieurs SPG sont en cours de développement dans plusieurs pays du monde. Pour ce qui est des pays où le SPG est présent, ils sont aussi bien des pays du sud que des pays du nord<sup>5</sup>.

*1,2 – Différence entre deux modes de certifications : la certification par tiers et le SPG*

	<b>Certification par tiers</b>	<b>Système Participatif de Garantie</b>
<u>Rapide définition</u>	Système de contrôle et de certification exercé par une entreprise privée appelée Organisme certificateur.	Système non marchand exercé par les différents acteurs locaux (professionnels, consommateurs, élus, distributeurs ...).
<u>Points Forts</u>	L'expertise technique, la rapidité et l'efficacité.	La mise en réseau et entraide – recherche collective d'améliorations et de solutions, la réappropriation de la garantie par tous les acteurs de la filière, le coût réduit pouvant être adapté aux situations particulières, la prise en compte des spécificités régionales.
<u>Limites des procédés</u>	Pas de recherche d'améliorations, pas de conseil ni de soutien, réponse normalisée, déconnection avec le terrain, procédures administratives prépondérantes, coûts importants subis par le producteur (service marchand).	Demande de bénévolat important et efficacité collective qui dépend de l'investissement personnel des membres et de la qualité des rapports humains.

<sup>5</sup> « L'opposition entre pays du « Nord » et pays du « Sud » fait référence à une fracture essentielle du monde contemporain entre pays développés et pays en développement. » Définition tirée du journal Le Monde.

### *1,2 - Diffusion du SPG en France métropolitaine et non reconnaissance des SPG en Europe*

Le Système Participatif de Garantie n'est pas seulement employé par Nature & Progrès en France. En effet un nombre croissant d'autres organismes l'utilisent, comme le parc naturel régional des Pyrénées Ariégeoises, MINGA<sup>6</sup>, le réseau HERENCE...

Et pourtant, malgré cette diffusion croissante, internationale, et même en France par des organismes étatiques, le SPG n'est actuellement pas reconnu comme étant un moyen de certification dans l'Union Européenne. De ce fait, comme expliqué précédemment, c'est pour cela que Nature & Progrès n'a pas le droit d'utiliser les mots « biologique », « écologique » et autres mots associés, qui sont propriétés des normes Européenne et Française ISO 17024 et NF 45011. Ainsi, seul le label AB, la marque DEMETER, la marque BIO COHERENCE ont le droit d'utiliser ces mots, puisqu'ils font tous appel à des Organismes Certificateurs<sup>7</sup> (ECOCERT, CERTIPAQ...) pour leur audit, avec donc une certification par tiers.

### *1,3 - Intérêt du SPG dans la transition agroécologique, et écologique*

Nous l'avons vu précédemment, le Système Participatif de Garantie présente de nombreux avantages, mais également des inconvénients (cf. B – 1 ; 1,1).

Outre tous ces avantages, le Système Participatif de Garantie permet la construction d'une culture commune ; il permet l'amélioration collective des pratiques ; fait émerger des dynamiques locales et permet le repositionnement des relations humaines au centre d'un processus de certification. Le SPG, ancré dans le local, permet également de concevoir un modèle de certification « à la carte », et donc de mieux appréhender et évaluer les pratiques novatrices en matières d'environnement par exemple, et de faire évoluer rapidement les pratiques vers des modèles écologiques. Prenons l'exemple d'un éleveur dont les pratiques sont identiques à celle de l'agriculture biologique, hormis le fait qu'il traite son troupeau avec des vermifuges chimiques, car débordé par les infestations à répétition des parasites. En circuit classique (demande de label AB...), il sera refusé. Mais grâce au SPG, il aura la possibilité d'être placé en « conversion N&P » (du fait que toutes les autres pratiques sont cohérentes), et de bénéficier d'un réseau d'adhérents qui pourront le conseiller voire dans de nombreux cas régler son problème.

Nous le voyons, les facteurs sociaux sont également très importants, ce qui d'ailleurs a déjà fait l'objet de thèse. Ainsi nous pouvons citer cette phrase d'un résumé de thèse: « *La transition agroécologique des systèmes agricoles de production est un processus complexe impliquant des changements techniques et sociaux.* » cf. thèse citée en bibliographie.

Tout ceci permet de dire pourquoi les intérêts du SPG ne sont pas seulement agricole (comme la certification par tiers), mais également agroécologique, et même solidaire. Malgré cela plusieurs points négatifs, comme cité précédemment, sont à déplorer. On constate donc la nécessité d'améliorer de manière technique le SPG de Nature & Progrès (qui n'est d'ailleurs et ne sera jamais figé), afin de gagner en cohérence, crédibilité et efficacité.

## **2 – Les outils actuels**

### *2,1 – Les outils utilisés lors des enquêtes*

A l'heure actuelle, il n'y a pas d'obligation à utiliser de document particulier lors des visites d'activités, hormis la fiche de synthèse, qui elle permet le suivi minimum d'année en année. Avant une enquête, il est tout d'abord nécessaire de s'imprégner de la charte et du (des) cahier(s) des charges correspondant à l'activité, en les relisant de façon active. La Fédération se tient à disposition pour donner toutes

<sup>6</sup> « *L'association Minga est une organisation d'acteurs professionnels et citoyens engagés dans la production d'une économie de proximité et de qualité, au niveau local comme international.* » site de Minga

<sup>7</sup> Il est à noter que les Organismes Certificateurs sont accrédités par le COFRAC (organisme composé des OC, de certains de leurs clients, de représentants de l'intérêt public).

informations complémentaires (il arrive fréquemment que des adhérents nous contactent pour des questions sur les cahiers des charges) ou lors des enquêtes (envoi de document à la dernière minutes...).

Mais en pratique, de nombreux enquêteurs utilisent d'autres documents, afin de les aiguiller dans leur démarche.

Ainsi, nous pouvons présenter actuellement 3 outils utilisés par une partie des enquêteurs (tous les trois présents en annexe dans l'ordre de présentation), et développés depuis plusieurs années maintenant par la fédération :

**La fiche de synthèse :** document obligatoire, permettant de rassembler les informations principales de l'adhérent enquêté (coordonnées, liste des produits et productions, commentaires des années passées), et d'y apposer les principaux points vus lors de l'enquête, ainsi que l'avis et les commentaires de la COMAC locale, c'est donc une fiche résumé de l'enquête présente, et des enquêtes précédentes.

**Le support d'enquête** correspondant à l'activité : ces supports d'enquêtes, encore peu répandus, permettent de guider tout au long de l'enquête en fonction de l'activité. Ils sont donc un atout non négligeable surtout lorsqu'on connaît peu l'activité enquêtée. Par exemple, pour un maraicher, le support d'enquête demande de répondre si oui ou non le maraicher utilise du terreau incluant de la tourbe (déconseillée par N&P) ou des engrais avec du lithothamne (interdit par le cahier des charges). Ces informations n'auraient pas été posées par quelqu'un ne connaissant pas les problématiques de l'activité en question. Il permet également d'annoter toutes les entrées (fournitures) de l'activité, de détailler les productions...

**La boussole NESO :** de même, la boussole NESO est un outil bien adapté au SPG, car il permet d'avoir une vision globale de l'activité, en croisant les données sur les plans écologiques, sociaux, énergétiques et origines des productions. C'est en quelque sorte un diagnostic global de l'activité, à petite échelle. Ce document est très intéressant, et même novateur, car contrairement à de l'audit plus classique, on ne cherche pas seulement à savoir si l'adhérent respecte les cahiers des charges, mais également si il respecte la Charte N&P, et si la ferme ou l'activité s'inscrivent dans une dynamique cohérente et durable. La boussole NESO est réellement l'outil permettant de déterminer la durabilité, et les enjeux agroécologiques de l'activité.

D'autres documents ont été conçus ou sont en cours de conception mais ils sont peu connus des adhérents (d'où l'intérêt d'avoir un KIT qui contienne tout cela). Ainsi : le guide d'enquête, un document récemment créé (en partie lors de mes missions), permet de savoir comment se comporter lorsque l'on est enquêteur, quelles questions poser... etc.

Enfin, plusieurs COMAC organisent des formations SPG, souvent sur une ferme, afin de former les futurs enquêteurs (le groupe Tarn oblige tout nouvel enquêteur à participer à cette formation) à la pratique des enquêtes.

## *2,2 – De nombreux outils, mais éparpillés*

Nous l'avons vu, de nombreux outils existent, ou sont en passe d'être créés et améliorés. Malheureusement, ces outils sont souvent méconnus des groupes, qui pour certains ne connaissent pas leurs existence.

Qui plus est, avec l'augmentation importante du nombre d'adhérents, plusieurs groupes sont en cours de création et nécessite un appui technique particulier. Le besoin se faisait donc sentir de permettre à toutes les COMAC de disposer de tous ces documents et/ou méthodes, relative au SPG de Nature & Progrès, mais également de former ces COMAC, sont beaucoup sont de création récente.

Tout ceci nous amène à conclure la première partie de ce rapport. D'une certaine manière, au vu de la quantité d'informations à connaître pour maîtriser le sujet, toute l'acquisition de ses connaissances à constituer un vrai travail de lecture, d'étude et de recherche, qui ont demandé beaucoup de temps surtout en début d'alternance. Nous entamons donc la deuxième partie du rapport, ou je vais présenter mes missions, et la démarche employée pour répondre aux problématiques posées durant cette partie.



### 3 – Autres travaux autour du SPG

#### 3,1 – Stage « Doit-on ou non reconnaître le SPG ? »

Le premier stage, en partenariat avec le CIRAD, vise à savoir si oui ou non le SPG doit être reconnu comme moyen d'audit à part entière (il n'est pas reconnu officiellement par l'Union Européenne). Ce stage a été pourvu et débouchera normalement sur une thèse : les enjeux SPG sont détaillés en I – D,1 ci-dessus.

#### 3,2 – Stage « Analyse des outils des groupes locaux et élaboration d'un kit Plaidoyer »

Le deuxième stage est plus axé sur la communication liée au SPG, avec notamment pour la stagiaire qui a été embauchée la création du « qui sommes-nous » (disponible en annexe, c'est le premier document), petit livret permettant de connaître l'association plus en détails, ses buts et son SPG.

## II – Démarche : comment améliorer techniquement le SPG ?

### A – Ensemble des missions réalisées

Nous commencerons dans un premier temps par présenter les activités réalisées en dehors des missions de l'apprentissage qui traitent purement du SPG. En effet ces travaux ont au final occupé une part non négligeable du temps de travail à Alès, et il est donc apparu important de les présenter. Qui plus est, nous allons le voir, ils ont souvent permis de prendre du recul sur les missions, de s'imprégner un peu plus de l'univers de Nature & Progrès, de participer d'une autre manière à la mission de base à travers ces occupations, et enfin de créer des liens indispensables avec la licence GENA. Tout ceci pour conclure que ces activités ont largement contribué au bon équilibre, et à la réussite de l'apprentissage.

Chaque partie comprendra une part ou seront détaillés les rapports avec [ma mission](#) et la [licence GENA](#) (ou d'autres notions abordées lors de mes études).

#### 5.1 – Enquêtes de conformité réalisées

Rapidement après l'arrivée au sein de la structure, il a été décidé, afin de mieux s'imprégner du SPG, que je participe, et à terme, réalise, des enquêtes de conformité d'adhérents N&P diverses et variées.

Ainsi, j'ai accompagné une enquêtrice fédérale durant une semaine en enquête dans le Vaucluse. En effet, ce département ne compte pas de groupe, le SPG n'est donc pas actif, et la fédération envoie directement des enquêteurs fédéraux (salariés ou bénévoles) réaliser les enquêtes de conformité, qui transmettent ensuite les dossiers au service de gestion de la mention. Ce mode de fonctionnement n'est pas idéal mais il est employé dans l'attente qu'une dynamique se lance et qu'un groupe/COMAC soit créé. De même, j'ai été appelé à réaliser des enquêtes pour la COMAC Gard.

Concrètement, une enquête dure environ 4 heures, parfois moins et parfois beaucoup plus.

Elle se divise souvent en deux temps :

- un premier temps consacré à la visite commentée de l'activité par l'adhérent
- un deuxième temps, plus administratif, où l'enquêteur va étudier toutes les factures d'achat, les ventes, établir « une biographie » de l'activité

L'ordre n'a pas d'importance, il est aux choix des enquêteurs. Tout au long de l'enquête, la boussole NESO doit être remplie, de même que le support d'enquête correspondant à l'activité. La fiche de synthèse est, elle, remplie en fin d'enquête, et signée par l'adhérent enquêté, et l'enquêteur.

[Ma mission](#) est l'amélioration technique du SPG, la participation à des enquêtes de conformité (la base du SPG donc) fut donc nécessaire pour appréhender le sujet et prendre le recul suffisant pour savoir les améliorations à effectuer. Pour ce qui est des liens avec le GENA, ils sont nombreux et seront détaillés en partie III - C.

### 5.2 – Traitement technique des retours d'enquêtes

Comme cela a été abordé plus haut, il y a actuellement quasiment 900 adhérents professionnels. La plupart d'entre eux sont enquêtés chaque année, sauf les cas où l'adhérent dispose de la double certification N&P / AB (dans ce cas-là la majeure partie des enquêtes sont réalisées un an sur deux). Cela fait donc un nombre considérable de dossiers à traiter après avis de la COMAC pour la COMAC fédérale, voilà pourquoi elle demande au service de gestion de la mention (3 salariés et un apprenti) de s'en charger.

Pour ce faire, le logiciel NATPRO via Microsoft ACCESS permet de rentrer les données sur l'informatique, et de gagner en efficacité. Ainsi, après avoir complété diverses informations sur NATPRO (commentaire des enquêteurs, avis de la COMAC, les demandes d'améliorations, les changements éventuels de produits et/ou productions...), l'on coche ou non la case « enquête validée », puis on imprime une attestation de conformité accompagnée d'un courrier qui exprime les demandes d'améliorations et autres informations.

N° adhérent	Famille	N° proc	Etat	Libellé	Ann
F48P3679A	Eleveage Caprin	0	<input checked="" type="checkbox"/>	Chevreaux élevés sous la mère	2008
F48P3679A	Eleveage Caprin	1	<input checked="" type="checkbox"/>	Chevrettes d'élevage	2011
F48P3679A	Eleveage Porcin	0	<input checked="" type="checkbox"/>	Porcs et porcelets	2003
F48P3679A	Produits laitiers	0	<input checked="" type="checkbox"/>	Fromages de chèvres	2003
F48P3679A	Produits laitiers	1	<input type="checkbox"/>	Pélardon	2003
F48P3679A	Produits laitiers	2	<input type="checkbox"/>	Cabécou	2003
F48P3679A	Produits laitiers	3	<input checked="" type="checkbox"/>	Tomme de chèvre	2003
F48P3679A	Viandes et charcuteries	0	<input checked="" type="checkbox"/>	Saucisses	2006
F48P3679A	Viandes et charcuteries	1	<input checked="" type="checkbox"/>	Saucisson	2009
F48P3679A	Viandes et charcuteries	2	<input checked="" type="checkbox"/>	Jambon	2008
F48P3679A	Viandes et charcuteries	3	<input checked="" type="checkbox"/>	Poitrine roulée salée	2008
F48P3679A	Viandes et charcuteries	4	<input checked="" type="checkbox"/>	Pâtés divers	2008
F48P3679A	Viandes et charcuteries	5	<input checked="" type="checkbox"/>	Viande de porc	2008
* F48P3679A			<input type="checkbox"/>		

Figure 5 : Onglet « produits » du profil d'un adhérent professionnel, Simon Carraz, vice-président de la fédération

Concernant les liens avec ma mission, ils sont très directs puisque le KIT et les formations et réunions que j'anime sont largement axés sur la bonne réalisation des enquêtes. Ainsi, le fait de pouvoir examiner directement le résultat de l'enquête me permet de compléter avec les enquêtes que j'ai réalisées où auxquelles j'ai participé, et d'avoir une vision globale de l'enquête. En effet, je peux ainsi voir ce qui doit être amélioré.

Enfin, de la même manière, mes connaissances liées à mes formations Universitaires me permettent de savoir si l'enquête a été ou non assez poussée, et les si les bonnes questions ont été posées.

### 5.3 – *Traitement des dossiers sel*

Nature & Progrès a fait partie des premières associations a édité un cahier des charges « sel », et elle l'est toujours aujourd'hui. Voilà pourquoi plusieurs coopératives, telles que la coopératives DES SALINES DE GUERANDE, SA BOURDIC LE PALUDIER ou encore NOIRMOUTIER ont adhéré à Nature & Progrès. En pratique, cela fait des centaines de paludiers à enquêter théoriquement, alors que les COMAC ne comptent en moyenne que quelques dizaines d'adhérents. La formule trouvée a donc été la suivante : ce sont les coopératives qui sont adhérentes (et non les paludiers). Elles sont donc enquêtées une fois par an par les COMAC locales. Les paludiers eux sont également enquêtés mais à un rythme de 1/3 des paludiers par an, également par des membres de COMAC locales ou par des enquêteurs fédéraux. Ce n'est donc pas un SPG qui est mis en place mais une forme d'audit plus conventionnelle.

Au final, à Alès, le travail est similaire à celui d'un adhérent simple (il faut également renseigner les informations sur NATPRO) mais l'attestation de conformité n'est pas envoyée aux paludiers, qui reçoivent un simple courrier spécifique. C'est la coopérative qui reçoit l'attestation de conformité.

### 5.4 – *Services téléphoniques : conseils et renseignements*

Comme évoqué précédemment, Nature & Progrès fut une des associations pionnières de la promotion de l'environnement dans les années soixante. Elle l'est toujours, en atteste l'interdiction récente de l'huile de palme dans tous les cahiers des charges, de par ses conséquences environnementale et sociale désastreuse. De même, la vision de l'activité dans sa globalité ajoute un cran supplémentaire, et fait que beaucoup d'adhérents se posent de nombreuses questions, et téléphonent à la fédération pour trouver réponse. C'est donc le service de gestion de la mention qui prend en charge ces questions.

Cela a constitué et continue de constituer une part non négligeable du temps de travail (environ une voire trois heures par jour), avec parfois des questions très pertinentes qui nécessitent une consultation des commissions professionnelles. Tout ceci m'amène à maîtriser progressivement la Charte et les cahiers des charges, et ainsi gagner en expérience, compétences de conseils et connaissance globale de la marque.

*Cela fait donc des services téléphoniques une mission essentielle afin de permettre d'améliorer au mieux la technicité du SPG de Nature & Progrès.*

Enfin, certaines questions sont parfois purement techniques, sans rapport avec N&P, et me permettent de mettre en application ce que j'ai appris durant mes années universitaires (DUT Génie Biologique, Licence professionnelle GENA). Par exemple, comment gérer le troupeau pour éviter le parasitisme, comment gérer les prairies pour qu'elles soient plus riches en flores et donc plus stable et nutritive, quelles rotations réaliser pour éviter les nuisibles des cultures...

### 5.6 – *Soutien aux agriculteurs*

Nature & Progrès propose également de soutenir les agriculteurs en difficultés, qu'elles soient financières, techniques, ou juridiques. Nous prendrons ainsi trois exemples, un pour chaque thème dans l'ordre, et auxquels j'ai participé de près ou de loin.

La COMAC Lozère fait payer ses adhérents (frais administratifs d'enquête) au même titre que les autres COMAC, alors que ses frais de fonctionnement sont inférieurs (elles ne possèdent pas de salariés comme les autres COMAC autonome). De ce fait, elle avait amassé de l'argent au fils des années. Au cours d'une réunion à laquelle j'ai eu la chance de participer, il a été décidé que cet argent servirait de fonds de solidarité aux adhérents professionnels en détresse. Cela est un bon exemple de l'aspect social de l'association, qui est très important.

Beaucoup d'adhérents doivent faire face à des problématiques techniques complexes auxquelles certains ont parfois du mal à répondre tout seul. Ainsi récemment des éleveurs ont été avertis sur le fait que la



pratique d'écornage<sup>8</sup> de leurs animaux était interdite. Ils ont fait part du fait que de leur côté aucune alternative ne s'offrait à eux, et ils risquaient donc de perdre la mention. C'est dans ce contexte qu'au service de gestion de la mention nous les avons mis en lien avec un autre éleveur Nature & Progrès proche, qui a réussi à leur faire arrêter l'écornage en modifiant leurs pratiques.

Enfin, la problématique de la flavescence dorée<sup>9</sup>. Afin de lutter contre ce parasite, plusieurs départements obligent au traitement obligatoire des vignes par tous, et ce par arrêté préfectoral. Plusieurs viticulteurs de Nature & Progrès s'opposent à ceci, car ils considèrent qu'un suivi méticuleux des vignes (visites régulières) suffit à éliminer les ceps malades dès qu'ils sont contaminés. Mais cela implique d'avoir de petites activités, en lien avec la nature, et donc de ne pas vendanger mécaniquement, de privilégier le travail au cheval, d'avoir moins d'hectares, afin d'avoir un vrai suivi du vignoble, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Ainsi, j'ai eu à lancer une dynamique de rencontre entre les viticulteurs N&P (en attente actuellement du fait du pic d'activité) afin de définir la position de N&P vis-à-vis de ceci.

Afin d'avoir une vision la plus globale pour effectuer ma mission, j'ai, en plus de la participation active au SPG de N&P, lancé des discussions au sein des COMAC pour connaître les démarches à suivre pour l'effectuer au mieux. Cependant, cela était encore insuffisant. Le fait d'avoir des adhérents professionnels au téléphone fut une formidable opportunité de brasser un maximum de points de vue (lorsque je voyais cela possible, je profitais de conseils donnés pour demander conseils à mon tour).

Durant mes années universitaires, j'ai eu l'occasion d'étudier la viticulture : et la flavescence dorée fut longuement abordée, ce qui m'a permis de ne pas partir de rien. Ceci est un exemple qui montre bien l'utilité de mes études pour gagner en crédibilité auprès des adhérents.

## **B – Immersion au sein de Nature & Progrès**

### **1 – Réunion COMAC dans le Tarn et la Lozère**

#### *1,1 – Réunion dans le Tarn*

Le vendredi 21 septembre en soirée, dans le local de l'association « Nature & Progrès Tarn », j'ai eu l'opportunité d'assister à ma première réunion COMAC. Ceci a été rendu possible du fait que je suis originaire du département. Plusieurs adhérents y étaient présents, certains étant les enquêtés, d'autres les enquêteurs et enfin les derniers étant de simples membres de la COMAC. Cela m'a permis, dès le début de mon apprentissage, de me plonger dans l'univers de Nature & Progrès.

#### *1,2 – Réunion dans la Lozère*

Le dimanche 4 novembre a été organisée toute la journée dans les locaux de Montpellier Sup Agro à Florac, la dernière réunion COMAC de l'année pour le groupe Lozère. Plusieurs dossiers ont été abordés, dont celui de Simon Carraz, vice-président de l'association, adhérent professionnel en Lozère. J'ai pu ainsi cerner les différences de fonctionnements entre le groupe Tarn et le groupe Lozère. Au fur et à mesure de l'alternance, j'ai ainsi pu observer de grandes différences entre les groupes.

### **2 – Lancement d'une discussion au sein des COMAC**

Afin de connaître au mieux l'avis de toutes les COMAC, une discussion électronique par e-mail a été créée. Une demande a été envoyée à tous les secrétariats COMAC par liste de diffusion privée, afin qu'elles puissent s'exprimer.

---

<sup>8</sup> « Empêcher les cornes d'un animal de pousser ou, lorsqu'elles ont poussé, de pratiquer l'ablation. » définition du dictionnaire Larousse.

<sup>9</sup> « La flavescence dorée est une maladie de la vigne appelée aussi jaunisse de la vigne. Elle est due à un phytoplasme\*, micro-organisme proche des bactéries qui est transmis par la cicadelle de la flavescence dorée (ou cicadelle jaune). Son impact sur la vigne est considérable, avec souvent des conséquences mortelles pour le cep de vigne touché » définition de l'INRA, l'Institut National de Recherche Agronomique.

Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature & Progrès.

La Belgique a également été conviée dans cette discussion, ce qu'elle a fait, permettant ainsi d'enrichir le débat en brassant des idées au niveau Européen.

Il en est ressorti le besoin grandissant pour les COMAC (du fait du nombre important d'adhésions récentes), outre le fait d'améliorer les enquêtes, de fournir de la documentation afin de savoir comment bien gérer une COMAC, ainsi qu'une réunion COMAC.

### **3 – Journée formation SPG dans le groupe Drôme**

Nature & Progrès étant principalement composé de bénévoles, certains groupes nouvellement formés ressentent le besoin d'être formés au sujet du SPG. C'est dans ce contexte que durant l'hiver 2016/2017, ma maître de stage et moi-même sommes partis d'Alès pour Valence, afin de, durant une journée, effectuer une formation SPG sous forme de présentation en diaporama. Beaucoup de nouveaux adhérents étaient présents et ont pu profiter des informations fournies.

## **C – Déroulé des missions liées au SPG**

### **1 – Le KIT COMAC**

#### *1,1 Enjeux liés aux KIT COMAC*

En Europe, la France compte un certain retard en matière de conversion en agriculture biologique des exploitations. De ce fait, il y a un travail énorme à faire dans ce domaine. Nature & Progrès a donc un rôle considérable à jouer, puisque outre le fait de respecter les statistiques prévues, il y a derrière cela de vrais enjeux afin de préserver l'environnement (disparition massive des abeilles, des invertébrés, des mammifères), la santé publique (lien de plus en plus nombreux entre les maladies actuelles de civilisation et l'agriculture/alimentation) et le confort social de dizaines de milliers de personnes (baisse inquiétante des salaires agricoles, augmentation massive de la misère sociale dans les tissus ruraux, manque considérable d'agriculteurs pour gagner en autonomie alimentaire). L'association, de par sa revue, les marchés et foires qu'elle organise et les formations qu'elle donne, a une véritable influence sur bon nombre d'actifs agricoles, dont certains sans mention ou label. En effet Nature & Progrès, de par sa vision globale de l'agriculture, dispose d'avantages face aux organismes certificateurs du label AB. Par exemple le fait d'intégrer l'aspect social de l'individu, les dimensions solidaires et participatives (la technicité s'en trouve améliorée et donc avec elle une augmentation des rendements agricoles et autres).

Le SPG étant un des fondements de Nature & Progrès à l'heure actuelle, il y a là un travail conséquent à fournir, afin de gagner en crédibilité et efficacité, et donc en nombre d'adhérents.

#### *1,2 – Sondage et lancement de discussions auprès des COMAC en vue de réaliser le KIT*

Tout d'abord, il a été nécessaire de lancer une discussion au sein de tous les groupes et COMAC afin de savoir quels documents étaient nécessaires dans ce KIT. Cela prit quelques mois et permit de faire ressortir le fait qu'il fallait revoir les documents existant (créer il y a plusieurs années, corrigés, améliorés aux fils des années et donc souvent peu digeste). Cette session de sondage fut opérée à la fin de l'année 2016.

#### *1,3 – Mise en commun et conception de document*

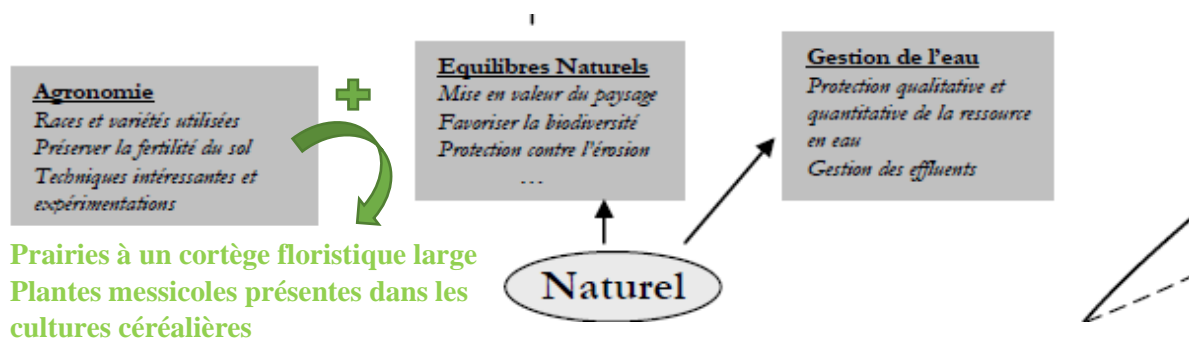
Durant la période de février 2017, j'ai donc compilé tous les documents existants dans un seul fichier, en les ajustant, les mettant à jour pour qu'ils aient la même police, la même présentation... etc.

J'ai activement participé à la conception de nouveaux documents élaborés par mes collègues au service de gestion de la mention. Ainsi la mise à jour et la création des supports d'enquêtes (sels), d'un guide d'enquête ont été une part non négligeable de mon travail sur le KIT COMAC. Cela a beaucoup porté sur la forme, et peu sur le fond. De même, plusieurs documents tels que les supports d'enquêtes ont été mis-à-jours, épurés et améliorés (plus de réponses avec des croix et cases déjà faites ; plus de tableaux et moins de paragraphe ; suppression des redites...).

Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature & Progrès.

En revanche, la création d'un guide COMAC, fut une mission longue qui a demandé beaucoup de temps de travail et cette fois-ci sur le fond. Ainsi, est expliqué dans ce document comment mener à bien une réunion COMAC, quelles questions poser, la répartition des charges...

De même, j'ai mis à jours la boussole NESO, afin d'y ajouter quelques informations techniques en relation avec la GENA, comme nous pouvons le voir dans la figure 6 ci-après.



**Prairies à un cortège floristique large**  
**Plantes messicoles présentes dans les cultures céréalières**

Figure 6 : zoom d'une partie du document « question charte », qui permet de répondre au mieux aux questions posées par la boussole NESO.

Enfin, j'ai mis au point un document « présentation de la fédération », car de nombreux adhérents, anciens ou d'adhésion récente, ressentent le besoin de disposer d'une présentation claire de la fédération, qui il est vrai est dense et complexe. Certains organes de Nature & Progrès n'étant pas ou peu connus des adhérents.

Durant ce temps de travail, j'ai pu compter sur l'aide d'un tuteur au niveau de la fédération, Philippe PIARD (adhérents professionnel d'Aveyron), qui m'a assisté et conseillé sur les travaux que j'ai réalisés.

#### 1,4 – Vers un KIT permettant l'analyse agroécologique des fermes

Nous l'avons vu, le KIT COMAC, en plus de comprendre des informations liées au bon déroulement et à l'organisation des COMAC, dispose également de documents liés aux enquêtes. Ainsi, comme cela sera présenté en partie III – C, les liens avec la GENA furent nombreux, ce qui m'a permis de rendre le KIT utilisable (après consultation) par des enquêteurs pour effectuer un diagnostic agroécologique des activités. A terme, on peut même penser, pourquoi pas, à réaliser un KIT enquête, axé notamment sur l'analyse agroécologique.

#### 1,5 – Remise du KIT

Le Kit COMAC va concrètement consister à imprimer tous les documents cités et expliqués, et les mettre dans un classeur. Ce classeur sera imprimé en plusieurs exemplaires, à raison de un par COMAC. Tous ces Kit seront distribués lors du Conseil Fédéral regroupement des représentants de chaque COMAC, le 15 octobre 2017. Ce Kit sera normalement actualisé régulièrement, ce qui sera facilité par l'aspect classeur du Kit, le rendant ainsi facilement modifiable.

## 2 - Création et animation de réunions INTER COMAC

### 2,1 – Participation à l'INTER COMAC Sud-Ouest

Afin de préparer et d'animer au mieux les INTER COMAC à venir, j'ai participé à l'INTER COMAC déjà existante depuis plusieurs années, dans le sud-ouest. Elle a eu lieu à Pierrefiche-du-Larzac (voir carte 1), sur le Causse du Larzac donc, en Aveyron. Depuis plusieurs années, tous les groupes du sud-ouest (Hautes-Pyrénées ; Ariège ; Tarn ; Quercy ; Haute-Garonne ; Aveyron ; Aude ; Lozère et Gard) se réunissent annuellement dans le but d'échanger sur les pratiques de chacune, mais également de débattre et dialoguer sur des sujets propres à Nature & Progrès.



Carte n°1 : Localisation du Causse du Larzac (source Google Maps)

Ainsi, durant la journée, chaque groupe s'est présenté, et au fur et à mesure des présentations, des sujets de discussions ont émergé. Une nouvelle fois, le besoin de former au SPG (COMAC et enquête) est ressortie comme étant une des priorités à accomplir.

Un compte-rendu a été conçu, que j'ai diffusé à l'ensemble des groupes, avec les comptes rendus des autres INTER COMAC réalisés ultérieurement, afin de créer des discussions au sein d'autres COMAC non présentes.

### 2,2 – INTER COMAC Grand-Est

La première INTER COMAC que j'ai eu à créer et animer a eu lieu à Dijon dans les locaux de latitude 21 (voir photo 1). Les groupes invités étaient tous ceux du grand Est (Nord-Pas-De-Calais ; Lorraine/Alsace ; Bourgogne / Franche-Comté ; Auvergne ; Ardèche ; Drôme ; Haute-Savoie et Rhône). Beaucoup de ces groupes sont récents, avec peu d'adhérents participant activement au SPG, contrairement au Sud-Ouest. Ainsi, ces deux facteurs ont fait que peu de groupes furent présents, à peine la moitié. Je n'ai donc pas pu réaliser le même planning que pour l'inter COMAC précédente. Elle eut lieu fin avril.



Photo n°1 : Localisation géographique et photo de Latitude21. Source privé et Google Maps.

La matinée a été consacrée à la présentation des groupes (avec un petit historique de Nature & Progrès et des SPG réalisé par mes soins), et quelques débats liés au fonctionnement COMAC qui ressortirent de ces présentations. L'après-midi, des petits groupes se sont formés (1 ou 2 représentants de chaque COMAC), afin de débattre de sujets propres à N&P, comme la mixité, l'huile de palme ou la



Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature & Progrès.

reconnaissance des SPG. Ces débats furent organisés sous la forme des « cafés concertation » de Philippe Barret.

Peu de choses ressortirent au niveau de la fédération, étant donné que la journée fut consacrée à l'information et à la formation, beaucoup de jeunes étant présents. Cette journée fut donc bénéfique pour les groupes, avec un compte-rendu également diffusé. J'ai donc largement utilisé les notions vues en cours au cours de l'UE6, comme nous le verrons dans la partie III.

### 2,3 - INTER COMAC Nord-Ouest

Au mois de mai, une seconde INTER-COMAC fut organisée et animée par mes soins, cette fois-ci à Angers au lycée agricole du FRESNE (voir photo 1). Elle regroupa tous les groupes du Nord-Ouest (Bretagne Haute et Basse, Anjou, Touraine, Vendée, MSO, Normandie...).



Photo n°2 : Localisation et photo du lycée agricole du Fresne à Angers (49). Source privé et Google Maps.

Le même fonctionnement fut opéré que pour la précédente, mais cette fois la présence de groupes très anciens (Bretagne notamment) permis d'aller plus loin dans les débats et d'axer ainsi la journée sur le débat à thème, et moins sur le fonctionnement des COMAC, qui fut tout de même abordé durant la matinée. Le compte-rendu fut également diffusé, et l'UE6 fut largement exploité.

## 3 – Semaine formation pour le groupe Touraine

### 3,1 - Contexte de la formation

Le groupe Nature & Progrès Touraine a été réactivé il y a peu de temps par plusieurs adhérents, avec jusqu'à présent peu ou pas d'activités du groupe. Les adhérents étaient toutefois désireux de créer une dynamique, notamment en créant une COMAC. Une ferme du groupe, la Coopérative Paysanne de Belêtré<sup>10</sup>, s'est portée volontaire pour être le siège de ce groupe et accueillir les éventuelles COMAC, ce qui permettrait au groupe d'avoir un grand rayonnement puisque Belêtré accueille également des événements culturels, et une AMAP toutes les semaines. De plus, on m'avait confié, dans le cadre de la réalisation des enquêtes de conformité, la réalisation des enquêtes chez tous les adhérents de Touraine.

Partant de ces deux bases, j'ai décidé de valoriser ma venue pour former ce groupe, afin qu'il se constitue en COMAC.

---

<sup>10</sup> La Coopérative Paysanne de Belêtré (INDRE-ET-LOIRE), est l'une des premières SCOP (une Scop est une société commerciale constituée en société anonyme, société à responsabilité limitée ou Société par actions simplifiée qui se distingue des sociétés classiques par une détention majoritaire du capital et du pouvoir de décision par les salariés.) agricole de France, et l'est encore aujourd'hui. Composée de 7 associés, elle cumule plusieurs ateliers (boulangerie, élevage, jardinage, grandes cultures) dont la majorité des produits sont vendus en AMAP qui a lieu toutes les semaines directement sur la ferme. En plus de cela, la SCOP propose des événements culturels de temps à autres, afin de créer un vrai lieu de vie.

### 3,2 – Déroulé de la semaine

Au cours de ma semaine en Touraine (INDRE-ET-LOIRE, 37), j'ai donc été accompagné systématiquement par les adhérents du groupe, afin de les former à l'enquête. Une fois encore, les compétences liées à l'animation ont été mises en œuvre, de même que des compétences apprises en GENA, plus techniques, comme nous le verrons en III-C, 2. Il a en effet fallu gérer l'enquête tout en usant de pédagogie pour expliquer l'opération. De même une enquête ou de nombreuses personnes participent peut paraître intimidant pour l'enquêté. Il a donc également fallu canaliser la vitalité de certaines personnes, pour ne pas étouffer l'enquêté et les accompagnateurs.

Le dernier jour, nous avons simulé une réunion COMAC, afin qu'ils se forment également à la mise en place et l'animation d'une COMAC. Cette rencontre chez une adhérente savonnière du groupe (qui se porte volontaire pour être la déléguée du groupe au niveau fédéral) fut un grand succès puisque plusieurs idées très intéressantes ont émergé de cette réunion, que j'ai ensuite rapporté au service de gestion de la mention, afin d'améliorer le traitement des retours d'enquêtes que j'ai effectué dans le 37. La diversité des adhérents enquêtés (éleveur, producteurs de fruits et légumes, de céréales, boulangers, producteur de miso, savonnier...) a été une chance en permettant de se former en enquête à presque toutes les activités.

### 3,1 - Et maintenant ?

Il semblerait que la semaine formation fut bénéfique pour le groupe, puisque qu'il a récemment explicité sa demande de devenir une COMAC, ce qui fut accordé par la COMAC fédérale. Désormais Nature & Progrès compte une COMAC de plus !

La nouvelle COMAC Touraine demande néanmoins de continuer à être accompagné par la fédération encore au moins un an, notamment sur la formation théoriques au SPG et la formation pour l'animation de COMAC.

De même, plusieurs jeunes groupes ou futur groupes sont demandeurs de formation, tels que le groupe CORSICA, les adhérents de Dordogne, Vaucluse, Var...

La personne chargée de l'animation des COMAC va donc devoir aller dans ces groupes pour les former, et nous le verrons en conclusion, cette personne à un air familier...

## III - Quel bilan de l'apprentissage ?

### A – Et si c'était à refaire ?

Le début de l'apprentissage a été marqué par une période de doutes. En effet, le rythme d'apprenti est intense : il faut gérer la période à l'université, avec notamment les projets qui ont largement débordés sur le temps libre en dehors des cours, tout en assurant une présence assidue et une efficacité optimale lors des périodes en entreprise, ou l'on est considéré comme salarié (et non comme stagiaire ce qui la aussi peut s'avérer être difficile à gérer parfois car il faut attention de ne pas laisser le travail noyer les missions liées à l'alternance). De plus, l'apprentissage offre des périodes où l'on est, durant plusieurs mois, salarié, ce qui peut effrayer à première vue. Enfin, on ne peut cacher le fait que n'avoir pour la première fois que cinq semaines de congés peut sembler difficile. Cependant, je dois admettre que tout ceci s'est parfaitement passé, la structure eut un accueil optimal, de même que le suivi des professeurs à Sup Agro. De même, j'aurai tout de même démarré la rédaction de ce mémoire et la préparation de l'oral plus tôt. A ce sujet je pense d'ailleurs qu'une évaluation (soutenance orale + rapport) sera peut-être préférable durant le retour d'une semaine afin de préparer à l'avance le mémoire. Enfin, je pense que j'aurai réellement du aller plus loin dans la démarche d'alternance, en parlant de l'apprentissage à l'université, qui je le crois est vraiment « une voie d'avenir ».

Je peux donc dire, de manière générale, que peu de choses seraient donc changées, si cela était possible, tant la réussite humaine et professionnelle de cet apprentissage fut grande.

## B – Fiche bilan des compétences

Nom, prénom de l'étudiant : Calvière Alexandre

Nom et activité de l'entreprise : Fédération Nature & Progrès, siège d'Alès, marque agroécologique de denrées agricoles ou de produits alimentaires et cosmétiques

Nom, prénom du maître de stage : Lise Guillermin

Sujet du stage : Elaboration d'un kit recueillant des documents relatifs au système participatif de garantie (SPG), à destination des commissions mixtes d'agrément et de contrôle (COMAC) de la Fédération Nature & Progrès

	Evaluation N.A.M.E par le (la) stagiaire		Evaluation du niveau de l'étudiant par un référent de l'entreprise
	Avant l'alternance	En fin d'alternance	Aujourd'hui
<b>Compétences techniques</b>			
<b>Domaine 1 : Conception et animation de réunions pour des groupes, formation de ces derniers</b>			
Acquisition de compétences portant sur la mise en place de débats et dialogue			
Savoir Gérer le temps de parole			
Savoir adopter la neutralité de l'animateur			
Savoir construire une vision commune du problème posé			
Améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées			
Accroître la participation des adhérents			
<b>Domaine 2 : Création de document pédagogique destiné à une meilleure information (Kit COMAC)</b>			
Création et gérance d'une conversation e-mail entre plusieurs dizaines de personnes en vue de recueillir des points de vue.	M	E	
Création ou mise à jour de documents existant à destination de documents pédagogiques	N	M	
Animation de groupes en vue de présenter le document pédagogique	0	N	
favoriser la compréhension mutuelle et la coopération	N	M	
<b>Domaine 3 : Gestion administrative et technique d'une marque</b>			
Savoir répondre à des questions émises par les groupes locaux.	0	A	
Savoir répondre à une demande de mention, en personnalisant le mail ou le courrier à chaque demande, afin de répondre le plus correctement possible.	0	A	
Savoir discuter avec les adhérents professionnels, prendre des notes et user de pédagogie pour leur répondre.	N	A	
Utilisation d'un logiciel sur Access (Nat Pro) dans le but de créer et gérer une base de données adhérents, de stocker les informations recueillis lors des enquêtes, et d'éditer des fiches de conformités.	0	M	
Savoir mener à bien une enquête (rigueur, neutralité, objectivité, connaissance des cahiers des charges et de la charte) en appliquant notamment les savoirs appris en GENA (gestion des prairies...).	0	M	

## Améliorations technique du SPG, à destination des COMAC de la Fédération Nature &amp; Progrès.

Compétences transversales			
Domaine 1 : Amélioration des connaissances théoriques et pratiques			
Amélioration des connaissances théoriques et pratiques par la formation (formation SPG, participation à des réunions COMAC, inter-COMAC).	0	A	
Rédaction d'un rapport d'essai.	A	A	
Préparation d'une soutenance orale	M	M	
Domaine 2 : Relations Humaines et communication			
Savoir travailler en équipe (savoir vivre, écoute d'autrui, ponctualité, politesse... etc.).	M	M	
Acquisition de rigueur (suivi régulier des e-mails, intérêt porté au travail réalisé, organisation du travail).	A	M	
Savoir gérer et planifier une enquête (comment s'y rendre, ou se loger, organiser l'enquête...).	0	M	

Evaluation N.A.M.E :

*N* = NOTION : disposer de connaissances de base et être capable de les appliquer à des situations simples en étant encadré.

*A* = APPLICATION : disposer de connaissances générales et être capable de les appliquer de manière pratique et autonome.

*M* = MAITRISE : disposer de connaissances approfondies et être capable de traiter de façon autonome des situations complexes ou inhabituelles.

*E* = EXPERTISE : être une référence au sein de l'organisation dans le domaine considéré, être capable de la faire évoluer, capacité à former.

Remarque : si avant le stage, l'étudiant ne possède pas la compétence, indiquer 0.

Signature de l'étudiant :

Tampon de l'entreprise

et signature du maître de stage :



## C – Lien avec la licence professionnelle GENA

Nous l'avons vu tout au long du rapport, les liens avec la licence GENA sont nombreux. Qu'ils soient directs, ou indirects, la licence GENA m'a apporté énormément de choses pour mener à bien mes différentes missions au sein de Nature & Progrès. Cette partie a vocation à être un bilan des compétences utilisées, même si beaucoup ont déjà été citées.

### 1- UE06 « logique d'acteurs et dialogue territorial »

Les cours que nous avons eus avec Mr. Barret m'ont largement aidé pour réaliser et animer les réunions INTER COMAC ou la semaine de formation du jeune groupe Touraine ; que cela soit dans le cas de savoir animer une réunion, un débat ou d'éventuels conflits entre plusieurs personnalités.

Les expressions placées entre guillemet sont des phrases expliquées par Philippe Barret, et que j'ai essayé de mettre en place.

Dans ce cadre, durant les INTER COMAC Grand Est et Nord-Ouest, après que chaque COMAC ait présenté son fonctionnement, avec des questions et de petits débats tout au long, l'après-midi a été consacrée aux discussions à thème (mixité, huile de palme qui est pour le moment interdit par Nature & Progrès). Dans un premier temps, afin que chacun donne son point de vue, nous avons mis en place un métaplan<sup>11</sup>, afin de « faciliter l'expression individuelle, puis le classement collectif des idées ». Puis, est venu le moment de dialoguer, ou j'ai mis en place le café concertation, qui s'est avéré être une vraie réussite, avec pour but de « faciliter la recherche de solutions en sous-groupes ». De même, lorsqu'un dialogue se mettait en place, j'ai rigoureusement suivi la démarche préconisée par Mr. Barret : la résolution du problème (« construire une vision commune du problème posé ; améliorer la qualité et la pertinence des solutions proposées ou encore favoriser l'acceptation et l'appropriation sociale du projet de l'action »), et l'amélioration du lien entre les participants (« favoriser la compréhension mutuelle et la coopération ; accroître la participation des adhérents»).

Durant cette expérience j'ai pu mettre en œuvre ce que nous avons appris au sujet du rôle d'animateur (figure 7 ci-dessous).

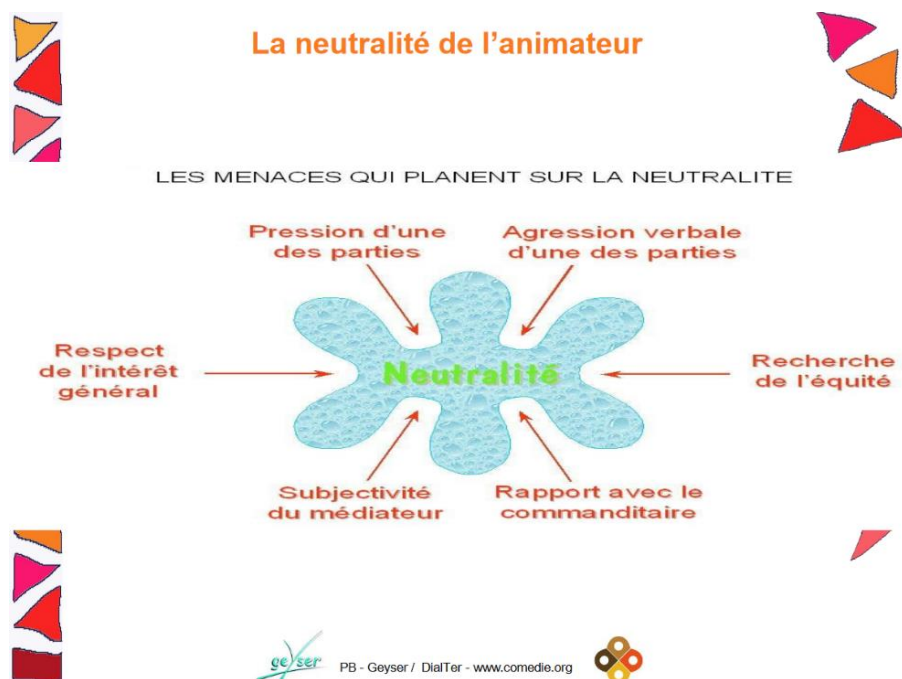


Figure 7 : la neutralité de l'animateur, diaporama fait par l'équipe du GEYSER, suite à un cours de Philippe Barret en licence professionnelle GENA à Florac.

<sup>11</sup> Le métaplan est une technique d'animation de réunion qui permet de lancer un échange, en rassemblant rapidement et facilement toutes les idées d'un groupe. Cette séquence peut durer une quinzaine de minutes. Elle remplace parfois avantageusement un brainstorming (plus long) ou un tour de table (plus classique).

## 2 - UE01, UE02, UE03, et UE04 : pratiques liées à l'agriculture

*UE01 - Agroenvironnement et politiques publiques ; UE02 - Gestion écologique des agrosystèmes ;  
UE03 - Diagnostic agro-environnemental et gestion pastorale ; UE04 - Circuits courts et  
certifications environnementales*

Les différents cours axés agronomie (zoologie, production végétale, circuits courts, pastoralisme...), m'ont permis d'être plus compétent techniquement lors des enquêtes de conformité, mais aussi lorsque j'ai eu à former en enquête le groupe Touraine.

Les cours sur les plantes messicoles<sup>12</sup>, les études de prairies naturelles, les plantes bio indicatrices comme les rudérales et d'agro pastoralisme, m'ont permis d'apprendre à observer une parcelle (prairie ou culture), et reconnaître les dégâts ou non occasionnés par l'homme. Ainsi, lors des enquêtes, la visite des parcelles est plus efficace. De même, tout ceci a été intégré autant que possible dans les supports d'enquêtes et la boussole NESO, ces documents ayant été placés dans le KIT COMAC.

Ainsi, désormais, je regarde systématiquement lors des enquêtes chez des adhérents faisant des céréales, si des messicoles sont présentes, elles ne le sont pas si un désherbant a été épandu. De même chez des adhérents disposant de prairie, je cherche à trouver des preuves de non labour (orchidées, leurs bulbes mettant des années à s'implanter) ou de non traitement à l'engrais (diversités floristiques importantes avec peu de plantes rudérales<sup>13</sup>).

Par exemple, lors d'une enquête chez un agriculteur en polyculture élevage, j'ai, à un moment, demandé si il y a avait des plantes remarquables sur la ferme. Le paysan m'a répondu positivement et a rapidement pris une direction précise dans le but de nous montrer un merveilleux parterre d'orchidées, que nous n'aurions pas vu le cas échéant. Cela a permis d'être sûr que cette prairie n'avait pas été retournée depuis longtemps, et qu'elle n'avait pas subi d'assaut d'engrais chimique et de produits phytosanitaires. Cela a ainsi permis au groupe local de s'armer de manière technique pour connaître ce qu'on pourrait appeler « des indicateurs de conformité ».

Certes ce ne sont que des signes, mais qui améliorent l'efficacité et la crédibilité de l'enquête. Voilà pourquoi ceci a été rajouté dans le support d'enquête producteur, et dans la boussole NESO, dans l'espoir que cela soit utilisé par les enquêteurs. Ces points rentrent également en compte dans le mouvement de crédibilisation du SPG. En effet ce dernier, comme on le voit à travers l'application de connaissances scientifiques, peut s'avérer être très axé sur la technique, la connaissance des agro systèmes naturels...

Enfin pour ce qui est du conseil aux agriculteurs, j'ai également utilisé les compétences et connaissances acquises en gestion de prairie. Par exemple, le fait de conserver dans certaines zones des plantes apparemment sans intérêt agronomique, mais qui, grâce à leur excellent report sur pieds<sup>14</sup> (ex : brachypode pénné...), seront de puissantes alliées durant les périodes estivales.

---

<sup>12</sup> « Les plantes messicoles, ou « compagnes des moissons », ont la particularité est d'être principalement inféodées aux cultures de céréales d'hiver et pour certaines d'entre elles, aux vignes ou vergers. Adaptées à certaines perturbations du milieu, elles trouvent dans des systèmes de culture extensifs des conditions écologiques qui leur permettent d'accomplir leur cycle biologique. Ce sont des plantes pionnières et généralement peu concurrentielles habitant des milieux ouverts ou naturellement perturbés. » Source : DREAL Occitanie

<sup>13</sup> Les plantes rudérales sont des plantes poussant dans des milieux fortement impactés par l'homme, elles sont souvent nitrophiles, c'est-à-dire qu'elles apprécient l'excès d'azote. Définition personnelle tirée des cours en licence.

<sup>14</sup> Reports sur pieds : Plantes dont la capacité de croissance est plus faible que la moyenne, mais pour qui la sénescence estivale mettra plus de temps à arriver. Concrètement, ces plantes demeurent vertes une bonne partie de l'été, permettant ainsi de conserver un stock fourrager en période estivale, normalement très faible.

## Conclusion : et maintenant ?

L'apprentissage est vraiment une voie royale permettant d'acquérir des compétences professionnelles, mais aussi de se plonger progressivement dans le monde du travail tant redouté par les étudiants. Il permet également (ce n'est qu'un avis personnel) de trouver nettement plus facilement du travail par la suite, avec pour résumer une chance d'insertion professionnelle plus importante. On peut donc conclure que mon alternance au sein de Nature & Progrès fut une véritable réussite technique, professionnelle et humaine.

Technique de par la création du KIT COMAC regroupant beaucoup de documents relatifs au SPG de Nature & Progrès (charte, comment gérer une réunion COMAC, comment réaliser une enquête, les cahiers des charges...), mais aussi de par le fait de la création pérenne de deux nouvelles inter COMAC (qui couvrent désormais toutes les COMAC) avec moult échanges passionnants et enfin de par la création d'une semaine « formation enquête et COMAC » pour le tout jeune groupe Nature & Progrès Touraine, « formation enquête et COMAC » qui devrait se voir généralisée pour d'autres groupes en cours de conception. Concernant le KIT il sera délivré en octobre prochain, nous pourrons ainsi en faire un bilan en début d'année 2018. Pour les INTER COMAC, comme expliqué cela a permis de nombreux échanges intéressants pour les COMAC, qui vont pérenniser ces rencontres. Enfin, la Touraine est désormais officiellement une COMAC, la semaine formation a donc été une réussite (cf. II – C, 3 ; 3,1).

Professionnelle de par l'alternance harmonieuse de cours et de périodes en entreprise, qui permettent bien souvent de concrétiser de manière professionnelle des notions apprises quelques jours plus tôt sur les bancs de l'université... Durant les périodes au sein du service de gestion de la mention Nature & Progrès, l'acquisition de compétences, connaissances et expériences se font de manière quotidienne, ce qui permet d'enranger une grande quantité de ces dernières : le tout en étant étudiant (conseil aux agriculteurs, diagnostic de ferme en vue de l'obtention de la marque, connaissances techniques du monde agricole, des cosmétiques ou encore des produits d'entretien). Ainsi, à une époque où de nombreux employeurs demandent déjà une expérience professionnelle, l'apprentissage est selon moi une vraie voie royale pour une future insertion professionnelle, du fait du double-statut salarié/étudiant.

Humaine grâce à l'excellente entente avec l'équipe de travail et la possibilité de pouvoir poser des questions à tout moment et de donner mon avis ce qui a participé activement à la réussite professionnelle de cet apprentissage.

En effet j'ai acquis de nombreuses compétences en termes de

- travail en groupe
- écoute de l'autre
- compréhension active et savoir vivre
- dialogue ouvert
- animation

Je peux également dire que le SPG fut pour une véritable découverte, formidable. En effet Issu du milieu rural (déserté et très appauvri), je suis persuadé que le SPG sera une des clefs permettant de remédier à cela. En effet de très nombreux agriculteurs abandonnent leurs activités, voir se suicident, sous la pression de leurs activités qu'ils n'arrivent plus à gérer seul. Le SPG remédie à cela en apportant soutiens et conseils de la part de nombreux consommateurs et producteurs. Ceci a été amélioré à travers les INTER COMAC et les formations de groupes. De même, les consommateurs sont demandeurs de lieux où ils puissent se reconnecter au vivant, et voir d'eux même ce qu'ils consomment. Cela fut amélioré au sein de N&P grâce à la formation de jeunes groupes et à la création du KIT COMAC. Enfin, la décentralisation des décisions pour le niveau local est permise de par la nature du SPG.

La seule chose négative pouvait venir du fait du manque de crédibilité du SPG (manque de documents et de formations pour les groupes), mais cela est en phase d'être réglé avec l'amélioration constante du système.

**Et maintenant... ??**

Enfin, mon maître d'apprentissage partant quelques temps, je vais avoir l'opportunité de travailler encore plusieurs mois au sein de Nature & Progrès, cette fois-ci en tant que salarié. Je vais poursuivre mon travail actuel au service de gestion de la mention (traitement des dossiers d'enquête, renseignements pour d'éventuelles nouvelles demandes de mention, conseils techniques aux adhérents professionnels, enquêtes de conformité sur le terrain...), en y ajoutant des missions actuelles de ma maitre d'apprentissage, que sont :

- l'animation des COMAC, pérennisation des INTER COMAC, formation des jeunes groupes. En effet plusieurs groupes de conception récente sont demandeurs de formations, que ce soit la Touraine, la Corse, l'Alsace-Lorraine, la Haute-Savoie. Enfin des collectifs d'adhérents qui souhaiteraient lancer une dynamique de groupe, comme les adhérents du Vaucluse, ceux du Var, de l'Isère, de la Dordogne ou encore des Landes.
- la formation aux SPG dans les groupes la demandant. Le but étant dans le même esprit que pour les réunions INTER COMAC : créer des formations ou des INTER COMAC dans toutes les zones, et par la même occasion lancer une dynamique pour tout ceci soit ensuite repris au niveau local, et que la fédération n'est plus à intervenir directement.

Mon projet à moyen terme étant de reprendre la ferme familiale, cette expérience en alternance et au sein de Nature & Progrès m'auras été d'une grande aide, me permettant ainsi d'acquérir de très nombreuses compétences techniques et connaissances, et d'avoir vues et étudiés des centaines d'exemples d'entreprises agricoles, que ce soit durant mes périodes à l'université en GENA à Florac ou à Alès chez Nature & Progrès.

Pour finir une citation de Ralph Waldo Emerson et une figure de MLOA<sup>15</sup> de Lézignan-Corbières qui résumant bien l'apprentissage de mon point de vue :

*«Comment les jeunes pourraient mieux apprendre à vivre qu'en s'y essayant ?»*




---

<sup>15</sup> Administration publique des activités économiques

## Résumé

**Nom de l'entreprise :** Fédération Internationale Nature & Progrès

**Adresse :** 13 boulevard Louis Blanc 30000 Nîmes (7 salariés permanents et des stagiaires / apprentis)

**Activités :** Marque écologique destinée aux producteurs et/ou transformateurs de produits agricole, de cosmétiques ou de produits d'entretien ; organisations de foires et de marchés agroécologique ; rédaction d'une revue bimensuelles sur la bio associative et solidaire ; animations en agriculture paysanne

**Maitre de stage et fonction de celui-ci :** Lise Guillermin, animatrice technique et SPG (Système Participatif de Garantie)

**Diffusion de la mention Nature & Progrès :** Internationale

**Problématique du stage :** Elaboration d'outils afin d'améliorer la technique du système participatif de garantie (SPG, le moyen de contrôler les adhérents professionnels de l'association), à destination des comités mixte d'agrément et de contrôle de Nature & Progrès (COMAC), commission chargées des enquêtes de conformité sur le plan local.

**Qu'est-ce que la SPG ? :** « Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité ancrés dans le local. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des tous les acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. » Selon l'IFOAM, organisme international des mouvements de l'agriculture biologique. Au sein de Nature & Progrès, « tous les acteurs », pour reprendre la définition d'IFOAM, sont des adhérents de l'association regroupé en structure locale appelée COMAC.

**Contexte :** Après la seconde guerre mondiale, la population des villes grandissantes, l'agriculture a du se moderniser afin de produire plus, à moindre cout et avec de moins en moins d'agriculteurs. Le monde agricole c'est donc industrialisé, le système polyculture-élevage traditionnel a été abandonné au profit de la monoculture et de la spécialisation des nouvelles exploitations agricoles, le tout avec une utilisation massive de produits phytosanitaire et d'engrais de synthèse, afin de produire un maximum d'aliments.

Rapidement, des voies se sont levées pour dénoncer cette utilisation massive de produits de synthèse, et de destruction des agro système traditionnel, souvent plusieurs fois millénaire et riche en biodiversité. C'est dans ce contexte que l'association Nature & Progrès fut créée en 1964, afin de rassembler ce courant de défenseur d'un modèle paysan. Aujourd'hui avec le label bio, le label bio cohérence et la marque DEMETER, Nature & Progrès est toujours une référence en agroécologie, et surtout de par sa particularité en termes d'audit, le SPG. Aujourd'hui, l'association tente de continuer à améliorer cette particularité, qu'elle aimerait voir généraliser.

Voilà pourquoi ma problématique d'alternance est l'améliorer technique du SPG à destination des COMAC.

**Et maintenant...** : Après avoir élaboré un KIT recueillant des informations relatives au SPG pour les COMAC, animé deux réunions inter-COMAC (sud-est et nord-ouest), et réaliser une semaine formation enquête/COMAC au groupe Touraine, je vais remplacer ma maitre d'apprentissage au sein de N&P en reprenant son travail d'animation des COMAC.

**Mots clés :** SPG ; agroécologie ; COMAC ; gestion de la mention ; paysanne ; solidaire

## Glossaire

Terme	Définition
« Licence professionnelle GENA de Florac »	« La formation, [de niveau bac+3], prépare aux métiers mettant en relation les secteurs de la production agricole et de la gestion des espaces naturels et ruraux. » site de l'université de Sup Agro.
« Agroécologie »	« L'agro-écologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par les écosystèmes. Elle les amplifie tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement (ex : réduire les émissions de gaz à effet de serre, limiter le recours aux produits phytosanitaires) et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement. » Site du ministère en charge de l'agriculture.
« Agriculture paysanne »	« L'Agriculture paysanne est une idée de l'agriculture qui s'inscrit dans les critères de durabilité, de respect de l'environnement et de conservation du tissu social. C'est une vision qui affirme que l'agriculture n'a pas qu'un rôle de production de denrées alimentaires, mais a aussi un rôle social, environnemental et de maintien de la qualité des produits agricoles. » Source FADEAR (fédération des Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural).
« Système Participatif de Garantie » (SPG)	« Les SPG sont des systèmes d'assurance qualité ancrés dans le local. Ils certifient les producteurs sur la base d'une participation active des tous les acteurs concernés et sont construits sur une base de confiance, de réseaux et d'échanges de connaissances. » Selon l'IFOAM.



## Bibliographie

### A – Sites internet utilisés

[www.natureetprogrès.org](http://www.natureetprogrès.org), site officiel de Nature & Progrès

[www.wikipédia.fr](http://www.wikipédia.fr), site utilisé pour les biographies de personnalité de l'association

[www.ifoam.bio](http://www.ifoam.bio), site officiel de l'IFOAM

[www.nptarn.org](http://www.nptarn.org), site du groupe indépendant N&P Tarn

<http://www.lemonde.fr>, site du journal Le Monde

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr>, site du DREAL Occitanie

### B – Ouvrages papier utilisés

*Le manuel pratique des Systèmes Participatifs de Garantie*, fédération Nature & Progrès

*La revue*, (tous les numéros depuis 2016) de Nature & Progrès

Tous les cahiers des charges Nature & Progrès (quinze en 2017, et plusieurs en cours de conception).

*La Charte* Nature & Progrès

*Etude de cas sur les SPG pour le groupe N&P Tarn*, Van des Akker Jordy, 2005

*Les Systèmes Participatifs de Garantie*, K.Roure, Ed. Nature & Progrès, 2008

*Petit Guide des SPG* édité par l'IFOAM

Une newsletter mensuelle dont les articles sont issus de membres de SPG

Journal : « Le Monde »

*La formation au dialogue territorial*, de Philippe BARRET (entreprise GEYSER)

« LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE COMME UNE INNOVATION SOCIO-TERRITORIALE », Thèse de doctorat en agroécologie, Emilie COUDEL, Hubert DEVAUTOUR, Christophe-Toussaint SOULARD, Bernard HUBERT. ISDA 2010, Jun 2010, Montpellier, France. Cirad-Inra-SupAgro, 9 p., 2010

## C – Films visualisés

Documentaire d'Aurélie Rolland  
sur le SPG de Nature & Progrès ;  
«Cultivons la Participation»



CULTIVONS LA PARTICIPATION - La garanti...

Documentaire de l'IFOAM monde sur les Systèmes Participatifs de Garantie au niveau mondial,  
« PGS: A guide to Participatory Guarantee Systems for Organic Agriculture ».

Film « L'apprentissage voie d'avenir » sur VIMEO, d'Atelier Ciné Son



## Synthèse bibliographique

La plupart des documents présentés ici sont issus de la fédération Nature & Progrès et ont permis de nourrir ma réflexion tout au long du rapport. De même les différents textes non N&P sont pour la plupart issus d'internet lors de recherche pour aller plus loin dans ma démarche. Ainsi les différents documents N&P m'ont aidé notamment lors de la réflexion sur la création de nouveaux documents et du KIT. Les films eux m'ont aidée de façon très concrète en étant diffusé et débattu lors des INTER COMAC et les formations. Enfin, les textes tirés d'internet, comme la thèse, m'ont permis une meilleure argumentation de mes idées et justifiés mes missions.

# Annexes

Document 1 : « Qui sommes-nous », document de présentation du mouvement associatif Nature & Progrès



## « Charte de la Fédération Nature & Progrès

- Version avril 2013 -

Nature & Progrès est un mouvement citoyen, libre de tout corporatisme, composé d'adhérents de la société civile et d'adhérents professionnels qui répondent aux exigences de sa mention.

**Cette charte s'adresse à chacun d'entre eux.**

Elle est le ciment qui les réunit autour du projet associatif de Nature & Progrès et de ses enjeux. Son acceptation, ou mieux son appropriation, est un acte volontaire. Elle détermine les activités des groupes locaux et de la Fédération, leurs prises de position, leurs règles de fonctionnement.

Chaque adhérent de Nature & Progrès, quelle que soit son activité ou la forme de son engagement, peut s'en approprier les principes et s'efforcer de les mettre en œuvre.

Les titulaires de la mention s'engagent plus particulièrement à son application au mieux de leurs moyens dans leur activité professionnelle, dans une perspective d'amélioration permanente. Cet engagement est évalué dans le cadre du Système Participatif de Garantie.

Constituée en 1964 afin de faire reconnaître et progresser l'agriculture biologique, Nature et Progrès propose un engagement global qui va bien au-delà d'un simple label et qui s'inscrit dans le modèle agroécologique tel qu'il est également porté par les mouvements sociaux d'Amérique Latine. La démarche fondatrice de Nature & Progrès est la recherche d'un modèle agricole alternatif à l'agro-industrie, à même de préserver la fertilité naturelle des sols, d'assurer l'autonomie des paysans et une alimentation saine à portée de tous.

Malgré les succès obtenus avec son essor et sa reconnaissance légale, l'agriculture biologique est aujourd'hui cantonnée à un marché de niche par ses acteurs institutionnels et les instances politiques. La définition officielle qui en a été retenue se limite à une dimension technique qui ne questionne ni l'industrialisation de la bio, ni ses répercussions sociales et écologiques.

**Nature & Progrès appelle donc à une véritable alternative agricole et sociétale et s'engage :**

☞ pour la recherche, l'expérimentation et la promotion d'une dynamique sociétale participative et horizontale, favorisant l'émergence de consensus.

☞ pour une économie à dimension humaine privilégiant la transformation artisanale, la proximité, l'autonomie, l'échange, la mutualisation des pratiques et des savoir-faire.

☞ pour une agriculture respectant les équilibres naturels et replaçant les paysans au cœur du système de production, un modèle agricole à même de maintenir un tissu rural vivant et d'assurer la souveraineté alimentaire des territoires.

☞ pour des activités humaines respectueuses de notre environnement vivant, économes en ressources et en énergie, un modèle qui ne compromet pas les possibles des générations futures.

Pour atteindre ces objectifs, Nature & Progrès a choisi de fonctionner en Système Participatif de Garantie (SPG) et mène de multiples activités associatives - aussi bien dans le domaine agricole que dans les champs de la transformation (alimentaire, cosmétique, textile,...) et de l'habitat - : élaboration de cahiers des charges et attribution de sa mention, création de groupements d'achat, organisation de foires et salons, rapprochement entre producteurs, transformateurs et consommateurs, interventions pédagogiques, campagnes d'information et de sensibilisation, actions militantes, implication pour un véritable commerce équitable, échanges avec les différents SPG des pays du monde.

### I – POUR UNE DYNAMIQUE SOCIETALE PARTICIPATIVE

#### ☞ **Système Participatif de Garantie**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent dans une démarche collective d'échange, de confiance et de transparence. Les Systèmes Participatifs de Garantie représentent une alternative au système de certification par tiers qui échappe aux producteurs et consommateurs concernés.

Cette démarche de garantie collective apporte en outre de profonds changements dans la capacité de chacun à comprendre, accepter et accompagner l'autre.

### ☞ **Gouvernance démocratique et horizontale**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent pour la recherche de systèmes de gouvernances relocalisés, horizontaux, favorisant l'auto-organisation des citoyens et une démocratie directe, permettant la participation de tous à travers des moyens de médiation accessibles.

### ☞ **Diffusion et partage des savoir-faire**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent :

☞ au partage des connaissances et des compétences dans le cadre de relations individuelles de confiance, ou de formations collectives relatives à l'agriculture, l'alimentation, l'habitat...

☞ pour la réhabilitation des métiers, des connaissances et aptitudes favorisant l'autonomie.

### ☞ **Transparence**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent en faveur d'une identification claire des produits, de leurs opérateurs, mais aussi des matières premières, de leurs origines, et de leurs conditions de production.

### ☞ **Engagement**

Les adhérents Nature & Progrès s'engagent et participent à la vie associative de la Fédération et de ses groupes locaux, à la gestion de la mention, à la valorisation et au développement des actions de Nature & Progrès, à la diffusion des connaissances.

### ☞ **Entraide**

Nature & Progrès et ses adhérents encouragent la solidarité, l'entraide et le soutien entre adhérents : consommateurs, paysans et transformateurs.

## **II- POUR UNE ECONOMIE DE PARTAGE ET A DIMENSION HUMAINE**

### ☞ **Echanges équitables**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ s'engagent en faveur de modèles d'échanges équitables, solidaires et coopératifs au Sud comme au Nord.

☞ privilégient des modèles de collaboration horizontaux.

☞ s'engagent pour des conditions de travail décentes : horaires, repos, hygiène, santé, sécurité... et appellent à privilégier des partenariats commerciaux respectant ces principes.

☞ refusent le recours à la main d'œuvre sous payée ou aux conditions de travail dégradées.

☞ soutiennent les formes de rétribution basées sur l'échange, le troc ou les monnaies alternatives.

Les prix doivent refléter un juste équilibre entre la rémunération des producteurs, artisans, distributeurs et les moyens des consommateurs.

### ☞ **Financement social et éthique**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ soutiennent la recherche d'alternatives à un système d'accumulation capitaliste basé sur l'accaparement et la concentration des richesses et des moyens de production.

☞ plaident pour une relocalisation et une meilleure maîtrise des flux financiers.

☞ encouragent l'épargne sociale et solidaire.

☞ refusent les apports en capitaux liés à la pétrochimie, au nucléaire, aux pesticides et aux organismes génétiquement modifiés.

### ☞ **Activités à taille humaine**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ soutiennent un modèle de fermes et ateliers à échelle humaine, favorisant le tissu social en milieu rural comme à la ville ainsi que la multiplication des installations et la création d'activités.

☞ remettent en cause la concentration des moyens, la division à outrance du travail et les économies d'échelle dès lors qu'elles entraînent une perte d'autonomie.

### ☞ **Circuits-courts**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ s'engagent en faveur des circuits de vente de proximité et du lien direct aux producteurs, qui limitent les pollutions liées aux transports et favorisent le dialogue entre les acteurs d'une filière.

☞ s'engagent pour une meilleure maîtrise des filières, une meilleure connaissance de l'origine et du devenir des intrants.

☞ encouragent les démarches d'achats groupés, coopératives et marchés d'artisans et de producteurs et une meilleure solidarité ville-campagne.

#### ☞ **Autonomie**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ s'engagent en faveur du principe d'autonomie. Ce principe doit être compris comme une plus grande liberté d'action et la maîtrise pour chacun de ses conditions de vie et non pas dans le sens de l'autarcie ou de l'autosubsistance. Cette autonomie s'exprime dans une dynamique collective de coopération et d'échanges locaux (intrants, semences et plants...) ou à travers le lien au sol (autoproduction ou relation directe avec un producteur).

☞ déconseillent les systèmes d'agriculture « intégrée » ; systèmes dans lesquels le paysan est en situation de dépendance d'une filière unique qui lui fournit les intrants, les itinéraires techniques et achète sa production.

#### ☞ **Maîtrise de la mécanisation**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ encouragent l'autonomie vis-à-vis des processus industriels complexes qui échappent à la maîtrise des citoyens.

☞ défendent l'utilisation des machines élémentaires visant à épargner des travaux pénibles ou aliénants, mais limitant aussi les nuisances écologiques, respectant les propriétés biologiques de la matière première ou le lien au vivant, et préservant l'autonomie de l'utilisateur (utilisation basée sur un savoir-faire transmissible, possibilité d'entretien, de réparation...).

### **III- POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE ET RESPECTANT LES EQUILIBRES NATURELS**

#### ☞ **Préservation des sols**

L'entretien et la restauration de la fertilité naturelle des sols est le fondement de l'agriculture biologique.

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent :

☞ contre l'artificialisation des terres, l'usage d'intrants chimiques et l'utilisation des sols comme simples supports sans souci de leur caractère vivant.

☞ en faveur des pratiques assurant l'équilibre biologique des sols, luttant contre l'érosion ; pour le maintien et la création de couverts végétaux, de haies, de talus...

#### ☞ **Diversification**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent :

☞ pour le développement des polycultures et des complémentarités polyculture-élevage (au niveau des fermes ou par des coopérations entre paysans du même territoire) de préférence aux monocultures qui entraînent l'épuisement des sols, le développement des maladies et des ravageurs.

☞ pour la diversification de notre alimentation qui contribue elle aussi à la diversité agricole.

#### ☞ **Saisonnalité**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ s'engagent pour la saisonnalité tant de la production agricole que de la consommation.

☞ rejettent la logique d'importation pour des produits disponibles localement et dont le transport est écologiquement coûteux.

#### ☞ **Biodiversité**

La biodiversité implique notamment la gestion et la valorisation du patrimoine génétique.

Nature & Progrès et ses adhérents :

☞ s'engagent en faveur de la conservation et du développement des races animales et des semences végétales adaptées aux terroirs.

☞ refusent les OGM (qu'ils soient obtenus par transgénèse, issus de mutation par irradiation ou stress chimique ou encore par fusion cellulaire).

☞ s'engagent en faveur de l'échange des semences et plants entre jardiniers et producteurs, qui contribue au maintien de la biodiversité.

☞ refusent le brevetage et la normalisation du vivant.

### ☯ **Préservation des écosystèmes sauvages**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☯ militent pour une meilleure préservation des écosystèmes naturels : forêts primaires ou simple flore spontanée, faune locale... Cette démarche passe notamment par la reconstruction des équilibres animal-culture-forêt, la limitation des impacts environnementaux des activités humaines et une meilleure intégration de celles-ci dans leur milieu.

☯ s'opposent au principe d'éradication mais s'engagent pour la pratique et la recherche de techniques de régulation concernant tous les prédateurs et les adventices des cultures.

Charte de la Fédération Nature & Progrès – Avril 2013 Page 5 sur 6

### ☯ **Bien-être animal**

Avec l'industrialisation de l'agriculture et le développement de l'élevage intensif, l'animal a été réduit à l'état d'outil productif.

Nature & Progrès et ses adhérents :

☯ défendent une vision de l'animal comme être sensible dont l'équilibre et la santé doivent être pris en compte à travers le respect de ses besoins physiologiques et comportementaux.

☯ s'engagent contre toute souffrance inutile des animaux et pour qu'une attention particulière soit portée à leur alimentation, à l'espace disponible pour chacun et à leur confort.

### ☯ **Agriculture vivrière**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☯ s'engagent pour la préservation et le développement des cultures vivrières qui permettent d'assurer la souveraineté alimentaire des populations et l'autonomie paysanne, tant au Nord qu'au Sud.

☯ condamnent les grandes monocultures ainsi que l'accaparement des terres et des denrées alimentaires à des fins spéculatives.

### ☯ **Alimentation de qualité**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☯ militent pour un accès pour tous à une alimentation de qualité, en quantité suffisante et préservant la santé.

☯ défendent une alimentation équilibrée, limitant au mieux les pollutions extérieures et exempte d'additifs de synthèse.

### ☯ **Soins naturels**

Quand des alternatives avérées existent pour la santé humaine, animale, végétale ou des sols, Nature & Progrès et ses adhérents privilégient les méthodes de soins naturelles allant dans le sens des équilibres biologiques et n'occasionnant pas de rejets contaminant l'eau et les écosystèmes sauvages : usage des plantes médicinales, préparations naturelles, homéopathie.

## **IV- POUR DES ACTIVITES HUMAINES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT**

### ☯ **Gestion de l'eau**

Nature & Progrès et ses adhérents :

☯ considèrent l'eau comme un bien commun.

☯ s'engagent pour une consommation efficace de cette ressource à travers des démarches comme la récupération d'eau de pluie, la limitation des usages, l'adaptation des cultures au climat local, les cultures associées, sous couvert, le paillage... pour limiter les besoins en irrigation.

☯ militent pour un accès de tous à une eau potable de qualité.

### ☯ **Ecoconstruction**

Nature & Progrès et ses adhérents s'engagent pour la promotion des pratiques écologiques de construction et de rénovation de bâtiments à partir de matériaux entraînant le moins de nuisances (tant à la production qu'à l'usage ou à la démolition), privilégiant les fabrications régionales, le recyclage des matériaux et les économies d'énergie.